

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

16°

ALGER

30°

TAMANRASSET

p. 2

Dimanche 3 mars 2013 - 21 Rabii Ethani 1434 - N° 211 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-GRANDE-BRETAGNE  
Le ministre britannique chargé de l'Afrique du Nord, M. Alistair Burt aujourd'hui à Alger

Page 3



MALI  
L'ONU alarmée par l'augmentation des déplacés et les représailles contre les communautés

Page 7



SYRIE-ONU  
Ban Ki-moon met en garde contre «une solution militaire»

Page 8

## 2<sup>E</sup> SESSION DE LA RENTRÉE PROFESSIONNELLE DES CHIFFRES QUI PARLENT



Près de 190 000 nouveaux stagiaires et apprentis sont attendus aujourd'hui dans les établissements de la formation professionnelle au niveau national, au titre de la 2<sup>e</sup> session de la rentrée professionnelle. Ce nouveau chiffre s'ajoute aux stagiaires déjà en formation, portant ainsi le nombre total des stagiaires de ce secteur à 550 000, tous modes et types de formation confondus.

Pages 4 et 5

PARTIS  
**FLN : wait and see**

Page 3

TRANSPORT AÉRIEN : ALGER-TAMANRASSET VIA ADRAR  
**Vol inaugural de Tassili Airlines**

Le vol inaugural de la compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) Alger-Tamanrasset via Adrar est arrivé hier dans la capitale du Touat, où une réception a été organisée par les autorités locales et la com-

pagnie pour "immortaliser" cet événement. TAL vient ainsi de lancer un nouveau programme de lignes domestiques grand public, à l'occasion de ce vol inaugural entre Alger et la capitale du Hoggar, avec une



escale à Adrar. Opérationnelles dès demain, les dessertes domestiques de TAL couvriront Alger, Oran, Adrar, Tamanrasset, Illizi, In Salah, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, Constantine et Annaba.

Page 3

**SCIENCE et VIE**  
**BÉBÉS BILINGUES**  
Dès 7 mois, ils distinguent les 2 langues

pages 12 - 13

**CULTURE**

**DJEBLA**  
(DAÏRA D'ADEKAR, BÉJAÏA)  
**4<sup>e</sup> édition de la Fête du printemps**

Page 11

**FOOTBALL**

1/8<sup>E</sup> DE FINALES DE LA COUPE D'ALGÉRIE

Résultats

MC Oran - ASO Chlef	2-0
WA Tlemcen - AS Aïn M'lila	1-1
(WAT vainqueur aux tab 3-2)	
MC Alger - USM Aïn-Béida	3-0
NA Hussein Dey - MO Béjaïa	2-1
(ap prolongations)	
CS Constantine - USM Blida	3-1
JSM Chéraga-ES Séïtif	0-3

Nos pages sports p.p 19 à 24

**JUSTICE**

**Vengeance tyrannique**

● 25 ans de prison

«La cour a condamné Amine à 25 ans d'emprisonnement pour double homicide volontaire avec prémeditation.»

P. 9

**MÉTÉO****16° à Alger****REGIONS NORD :** Pluvieux en soirée

- Temps partiellement voilé en cours de journée avec toutefois quelques passages nuageux vers l'Est en matinée.
- Les vents seront de secteur Est à Nord-Est (20/40 km/h).
- La mer sera peu agitée à localement agitée.

**30° à Tamanrasset****REGIONS SUD :**

- Temps généralement voilé sur le Sud-Ouest et la Saoura en cours de journée.
- Ailleurs, ciel dégagé.
- Les vents seront variables (20/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable locaux.

		<b>max</b>	<b>16°</b>	<b>min</b>	<b>11°</b>
<b>Alger</b>		<b>max</b>	<b>16°</b>	<b>min</b>	<b>11°</b>
<b>Oran</b>		<b>max</b>	<b>17°</b>	<b>min</b>	<b>06°</b>
<b>Annaba</b>		<b>max</b>	<b>17°</b>	<b>min</b>	<b>08°</b>
<b>Béjaïa</b>		<b>max</b>	<b>19°</b>	<b>min</b>	<b>12°</b>
<b>Tamanrasset</b>		<b>max</b>	<b>30°</b>	<b>min</b>	<b>10°</b>

**Illizi****3 000 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à l'horizon 2014**

Trois mille (3 000) foyers seront raccordés à l'horizon 2014 au réseau de gaz naturel à travers la wilaya d'Ilizzi, a-t-on appris auprès de l'Entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Retenue dans le cadre du programme quinquennal de développement 2010-2014, cette opération devra profiter à cinq communes de la wilaya. Il s'agit des communes de Bordj Omar Driss (800 raccordements), Deb-Deb (700), Bordj El-Haouès et Djane et In-Amenas (300 raccordements), a-t-on précisé.

**HYDRAULIQUE****Biskra sera alimentée par le barrage de Beni Haroun**

Une étude technique vient d'être lancée à Biskra en vue du transfert d'eau vers cette ville à partir du barrage de Kouidjet Medoura (Batna) qui sera lui-même alimenté par l'ouvrage géant de Beni-Haroun (Mila), a-t-on appris, hier, auprès de la direction des ressources en eau. L'étude technique en question devra définir le tracé des canalisations de transfert ainsi que l'emplacement et la puissance des stations de pompage et autres installations nécessaires à l'opération, a précisé M. Noureddine Hamidatou, responsable local du secteur de l'hydraulique.

Ce transfert qui permettra, à terme, de renforcer l'AEP (alimentation en eau potable) et l'irrigation agricole, «donnera du répit» aux nappes phréatiques qui font actuellement l'objet d'une «surexploitation», a indiqué le même responsable.



**ORL**  
**70% des cas de surdité sont dus aux affections de l'oreille moyenne et externe**

Les affections de l'oreille moyenne et externe sont à l'origine de 70% des cas de surdité et d'absence de transmission des sons, a indiqué hier le Pr Mohamed Benmansour, spécialiste ORL à la clinique d'Oran. Cette maladie peut être corrélée par un traitement approprié ou une intervention chirurgicale et dans certains cas par la pose de prothèses, a précisé Pr Benmansour en marge du 11<sup>e</sup> Congrès de l'association nationale des médecins ORL.

Le problème réside, selon lui, dans le remboursement partiel des prothèses performantes par la CNAS, ce qui prive, selon lui, beaucoup de malades de cette technique.

**DEMAIN À 10H, A BEN AKOUN  
«Les dynamiques crisogènes au Sahel», thème d'un séminaire organisé par l'ENSSP**

L'Ecole nationale supérieure des sciences politiques, organise demain lundi 4 mars à 10h, à Ben Akoun, son premier séminaire national sur le thème «Les dynamiques crisogènes au Sahel».

**THÉÂTRE RÉGIONAL DE BÉJAÏA****Les 10 et 11 mars «Alloula hôte de Béjaïa»**

Le théâtre régional de Béjaïa Malek-Bouguermouh, en partenariat avec la Fondation Abdelkader Alloula, organise les 10 et 11 mars prochains, un programme d'activités artistiques et culturelles dédié à la mémoire de Abdelkader Alloula.

**ECOLE D'APPLICATION DE LA SÛRETÉ NATIONALE DE SOUMAÂ (BLIDA)  
Deux nouvelles promotions de lieutenants de police prêtent serment**

Deux nouvelles promotions de lieutenants de police (7<sup>e</sup> promotion des lieutenants de police hommes et 8<sup>e</sup> promotion des lieutenants de police femmes), ont prêté serment hier, à oghoo à la cour de justice de Blida, en présence des cadres de la Sûreté nationale.

Les éléments de ces deux nouvelles promotions ont subi une formation théorique et pratique d'une durée de 18 mois, à l'Ecole d'application de la Sûreté nationale de Soumaâ, Blida. Ces promotions seront orientées vers les différents services opérationnels de la

Sûreté nationale pour renforcer les dispositifs sécuritaires appelés à lutter contre la criminalité sous toutes ses formes.

A cet effet, le directeur de la communication et des relations publiques de la DGSN, M. Djilali Boudalia, a affirmé que ces nouveaux cadres de la Sûreté nationale veilleront à l'exécution stricte des directives du directeur général de la Sûreté nationale le général-major Abdelghani Hamel, en ce qui concerne le respect de la loi et des droits de l'homme.



Une conférence - débat aura lieu ce matin à partir de 10h, au centre de presse de DK News (03, rue du Djurdjura, face au lycée El-Mokrani à Ben Akoun), consacrée à «l'autisme et sa prise en charge sur le plan médical». La rencontre sera assurée par le docteur Asma Oussedik née Arhab, chef de service psychiatrie à l'EHS de Chéraga, accompagnée de spécialistes en pédopsychiatrie et d'orthophonistes.

**MARDI À L'APN****Journée d'étude sur la dynamisation du rôle de la femme dans le domaine politique**

L'Assemblée populaire nationale (APN) organisera mardi une journée d'étude sur «la dynamisation du rôle de la femme dans le domaine politique» en présence de femmes ministres et responsables de certains partis politiques représentés au Parlement, a indiqué hier l'institution législative dans un communiqué. Présidée par la vice-présidente de l'APN, Mme Dalila Fourar, cette journée d'étude se propose de débattre de trois principaux axes, en l'occurrence «le rôle de la femme dans le domaine politique depuis la guerre de Libération», «la place sociopolitique de la femme algérienne entre textes et pratiques» et «les mécanismes et moyens de dynamiser le rôle de la femme dans les assemblées élues et les partis politiques».

**CE MATIN À 10H, AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS**  
**Conférence-débat sur «l'autisme et sa prise en charge sur le plan médical»**

**No Comment****VIANDE DE CHEVAL : SCANDALE À RÉPÉTITION EN EUROPE**

ET COMMENT IL A SU QUE C'EST DE LA VIANDE DE CHEVAL ?  
IL DIT QUE C'EST UN ANCIEN PAREUR !!!

ZINO

LE MINISTRE BRITANNIQUE CHARGÉ DE L'AFRIQUE DU NORD,  
M. ALISTAIR BURT AUJOURD'HUI À ALGER

## Alger - Londres : vers un nouveau partenariat stratégique de sécurité bilatérale et régionale

**Le ministre britannique chargé de l'Afrique du Nord, M. Alistair Burt, effectuera aujourd'hui et demain une visite en Algérie, destinée au renforcement de la coopération entre les deux pays.**

L'objectif de la visite, qui intervient peu de temps après celle du Premier ministre britannique David Cameron en Algérie (30-31 janvier), portera sur les questions de sécurité bilatérales et régionales, y compris la formation d'un nouveau partenariat stratégique de sécurité entre le Royaume-Uni et l'Algérie qui tiendra sa première réunion prochainement, a indiqué hier une source diplomatique britannique.

Lors de son séjour en Algérie, M. Burt aura des entretiens avec plusieurs ministres dont le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdellah Messahel.

Les entretiens engloberont un éventail de questions régionales, comme la sécurité au Sahel, la Syrie et la Libye de même que les volets commerciaux et économiques, ajoute-t-on de même source.

*«Je suis heureux d'être de retour en Algérie pour ma quatrième visite depuis que je suis devenu ministre britannique de l'Afrique du Nord. Les relations entre nos deux pays sont excellentes et la qualité et l'ampleur des échanges bilatéraux a augmenté de manière significative ces dernières*



*années», a déclaré M. Burt à la veille de sa visite. «Nous allons examiner la façon de faire avancer le programme fixé par le Premier ministre britannique, M. David Cameron, le président Bouteflika et le Premier ministre M. Sellal à la fin de janvier. L'intensification de notre dialogue sur la sécurité est cruciale en ce moment, mais nous continuons de mettre l'accent sur la prospérité et sur l'éducation, l'enseignement de la langue anglaise en particulier», a encore ajouté le ministre britannique.*

La récente visite du Premier ministre britannique, M. David Cameron, est un signal «dort» de la volonté du Royaume-Uni d'approfondir «avantage» ses relations et sa coopération avec l'Algérie, estiment des observateurs à Londres. Il s'agit d'un nouveau départ dans les relations bilatérales qui ont été «incroyablement positives», de l'avis des nombreux responsables britanniques qui se sont exprimés récemment sur l'Algérie, soulignant que les deux parties sont en train de mettre en place de «solides» fondements pour promouvoir de «façon remarquable» les relations bilatérales tous azimuts.

Outre le Premier ministre et le mi-

nistre des Affaires étrangères William Hague, Lord Marland et Lord Howell se sont également déplacé en Algérie. Parallèlement à ces visites, le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci et le ministre chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli se sont rendu au Royaume-Uni en novembre dernier. Fin 2012, David Cameron a nommé Lord Risby en tant qu'Envoyé britannique pour le développement du partenariat économique avec l'Algérie, une démonstration de la force des liens actuels et l'expression de la volonté britannique de travailler davantage avec l'Algérie au plan commercial et économique. Lord Risby a déjà visité l'Algérie à trois reprises, menant des délégations de chefs d'entreprises britanniques.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Grande-Bretagne avaient atteint en 2010, selon les chiffres des Douanes algériennes, plus de 2 milliards de dollars, dont 1,260 milliard de dollars d'exportations algériennes et 771 millions de dollars d'importations. En 2010, la Grande-Bretagne a été classée 13<sup>e</sup> client de l'Algérie et aussi son 1<sup>er</sup> fournisseur.

**SADEK BOUGUETTAYA (FLN), INVITÉ DU FORUM AL WASSAT :**

## FLN : wait and see

O.Larbi

Sadek Bouguettaya était l'invité de ce forum. Membre du FLN depuis 1975, journaliste devenu membre du Comité central, il a été député pendant les législatures de 2002 et 2007. Il a été président du Parlement des états islamiques et a séjourné 2 ans au Sénégal. Sous le feu roulant des questions incisives des journalistes présents, il a montré l'impossibilité du professionnel, la passion militante du partisan, la patience du responsable. Il a été question de la «crise» au FLN, de la demande de 14 partis islamistes de voir le FLN au musée et du choix du futur secrétaire général du parti.

Sadek Bouguettaya s'est prêté de bonne grâce à la forme du forum qui consiste en une interview menée par plusieurs voix. Sa culture militante, sa connaissance des questions organiques et institutionnelles, son expérience internationale ont permis un débat maîtrisé. Il a d'abord rappelé qu'au sein même du parti unique, «des votes consacraient le choix des politiques, des dirigeants ; le vote à main levée ou par la voie des urnes étaient la norme. A la majorité et à la minorité d'appliquer les décisions et de respecter mutuellement les droits de chaque partie». «Le FLN, selon Sadek Bouguettaya, est un pilier du multipartisme ; il s'y conforme en participant à la vie politique et sociale, aux élections, au gouvernement et partout où se défendent les acquis sociaux et politiques des Algériens et se préparent la sécurité du pays et des citoyens. C'est sa raison d'être depuis toujours et plus précisément depuis l'indépendance. Ceux qui souhaitent ardemment que le FLN entre au musée n'existent en

tant que parti, pour la plupart, que depuis 6 mois. Certains croient qu'il suffit de quitter le FLN pour devenir des leaders incontournables.

D'autres, je pense à un état en particulier, le souhaitent. Disparaîtraient ainsi son idéologie, ses principes, ses organisations structurées, ses forces électoralas, ses liens avec les citoyens, ses 1 545 kasmas communales. Que l'Algérie se prive d'une force de mobilisation, de lutte, de défense des acquis et de la Nation est le vœu de ses ennemis.» Certains ont voulu, par tous les moyens et notamment l'interprétation étroite de l'article 80 du code électoral que le FLN «n'obtienne pas la majorité aux élections locales, sachant l'importance des assemblées de wilaya et communales dans la gestion des affaires qui touchent directement le citoyen. La sortie de la situation dans laquelle se trouve le FLN est proche : il suffit de respecter les statuts et le règlement intérieur du parti.» Les discussions en cours le sont sur cette base.

Pour Sadek Bouguettaya, le règlement intérieur du CC a permis le 2 février 2013 de laisser le parti avec une direction provisoire incarnée par le plus âgé et le plus jeune des membres du CC en l'occurrence, Belyat et Zebari. Les articles 158 et 159 concrétisent le mode de désignation du secrétaire général.

«Il doit répondre à des critères de compétence, de militantisme, de capacité à diriger, à décider. Le FLN possède, heureusement, un vivier très riche de cadres et de militants aguerris (dont, au passage, beaucoup de partis se sont enrichis, grâce au nomadisme politique.)» Sadek Bouguettaya rappelle que l'élection du nouveau SG aurait dû suivre immédiatement le vote de défiance qui a évincé Abdelaziz Belkhadem et poursuivre la discussion des au-

## TRANSPORT

### Vol inaugural de Tassili Airlines, nouveau venu dans le réseau domestique



Le vol inaugural de la compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) Alger-Tamanrasset via Adrar est arrivé hier dans la capitale du Touat, où une réception a été organisée par les autorités locales et la compagnie pour «immortaliser» cet événement. TAL vient ainsi de lancer un nouveau programme de lignes domestiques grand public, à l'occasion de ce vol inaugural entre Alger et la capitale du Hoggar, avec une escale à Adrar. Opérationnelles dès demain, les dessertes domestiques de TAL couvriront Alger, Oran, Adrar, Tamanrasset, Illizi, In Salah, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, Constantine et Annaba.

TAL, mise en place à l'origine par le groupe Sonatrach pour le transport de ses personnels et ceux de compagnies pétrolières étrangères opérant dans le sud du pays, a programmé pour ces nouvelles dessertes domestiques 33 vols par semaine. Le voyage inaugural a été effectué en présence notamment du P-DG de la compagnie, M. Fayçal Khelil, et des cadres de TAL. Filiale à 100% du groupe Sonatrach, Tassili Airlines a mobilisé douze aéronefs avec une capacité totale de 1 064 sièges dont 4 Boeing 737-800, 8 avions Bombardier, dont 4 "Dash 8 Q 400" et 4 Dash 8 Q 200.

Avant de se lancer dans le transport domestique régulier grand public, TAL opérait depuis sa création dans le transport du personnel de Sonatrach puis, dès septembre dernier, dans des dessertes internationales destinées aux travailleurs de sociétés étrangères présentes en Algérie.

La compagnie compte une flotte de 31 aéronefs d'une capacité globale de 1 228 sièges. TAL a été créée en mars 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% de Sonatrach en avril 2005, rappelle-t-on.



tres points à l'ordre du jour : le budget de l'année 2013, le bilan des élections de 2012 et diverses questions organisationnelles. Où en est-on des candidatures et des avancées attendues ? «Il n'y a pas de candidats qui répondent aux critères du parti ; pas encore.» Les candidatures portées par la presse à la connaissance des lecteurs ne sont pas officielles. En réponse à une possible intervention du président d'honneur du parti, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, il a cette réponse : «Jusqu'à présent, le président d'honneur du parti est resté concentré sur ses devoirs de président de la République. Il aurait son mot à dire sur, éventuellement, le choix d'une personnalité qui réunit les conditions pour diriger le parti. Jusqu'à présent et comme à son habitude, il s'est tenu au-dessus des événements conjoncturels.»

On retiendra de cette intervention de Sadek Bouguettaya que la base de discussion pour remettre le FLN au travail dans l'unité des rangs et la mobilisation dans l'intérêt de la Nation, de la société, de la paix et de la sécurité.

## 2ÈME SESSION DE LA RENTRÉE PROFESSIONNELLE Des chiffres qui parlent

**Boualem Branki**

Longtemps parent pauvre de l'enseignement, la formation professionnelle semble renaître progressivement d'une longue période de somnolence.

Programmes de formation inadaptés, manque de moyens, absence de formateurs qualifiés, insuffisance des structures d'accueil, désintérêt des "stagiaires" faisaient ces dernières années le lot des professionnels de ce secteur, ailleurs cheville ouvrière du développement technologique. En Allemagne par exemple, la formation professionnelle, comme outil d'accès aux métiers de base et des grandes spécialités technologiques (mécanique, automation, électricité, ingénierie, etc.) est l'un des passage obligés pour l'accès à des emplois valorisés et valorisants socialement. C'est, à l'inverse, un secteur recherché par les jeunes en quête d'un emploi bien rémunéré et participatif au développement économique. C'est donc dire que dans ce pays où la technologie est à la pointe du progrès, tout passe en fait par la formation professionnelle de dizaines de milliers de jeunes, appelés ensuite à s'intégrer pleinement dans l'économie locale et en augmenter tant la valeur ajoutée que la croissance économique. Ce principe, c'est à peu près ce que le ministère de la Formation professionnelle tente de faire redécouvrir à ses stagiaires, qui seront dès lors pris en charge par un nouveau système d'enseignement, de nouvelles filières et une nouvelle philosophie. Le ministère de la Formation professionnelle veut ainsi mettre sur le même niveau la formation aux métiers et les besoins des PME à travers un partenariat valorisant pour les deux partenaires.



Autant les instituts de formation professionnelle vont cibler les spécialités enseignées sur les besoins des PME, autant celles-ci redapportent leurs agenda et processus de production par rapport aux connaissances et savoir-faire dispensés par les instituts de formation. C'est, ailleurs dans le monde, aux Etats-Unis comme au Japon, en Allemagne ou en Bretagne, comme cela que ça fonctionne. Un bon "métier" ne sort forcément pas d'une université, mais d'un

centre de formation professionnelle où sont enseignées les dernières technologies. Pour le ministre en charge du secteur, M. Mohamed Mebarki, ce partenariat "est un moyen de prendre en charge l'orientation contenue dans le programme d'action du gouvernement relative à l'adéquation entre les formations dispensées et les besoins de l'entreprise économique au niveau national et local". Tous les secteurs économiques sont concernés par cette nouvelle philosophie dans l'enseignement professionnel de la formation professionnelle.

Cela doit en fait donner plus de consistance et renforcer les différents programmes socio-économiques lancés durant ce quinquennat (2010-2014), et, surtout, mettre en place une puissante organisation interne aux instituts de formation pro-

fessionnels, qui ne fonctionneront plus comme réceptacle des "exclus" du système scolaire, mais comme creuset de formation d'une main d'œuvre hautement qualifiée aux différents métiers, qui vont de la pétrochimie au BTP, mécanique, automation, agriculture, NTIC, etc.. Comme l'a précisé le ministre, il s'agit dès lors de "former utile" pour l'entreprise et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, qu'ils soient détenteurs de diplômes ou non. En fait, ce sont ces détenteurs de "métiers" qui font tourner l'économie d'un pays, fonctionner la société avec la prise en charge de besoins socio-professionnels aussi divers que variés.

Les plombiers, maçons, chauffagistes et autres métiers, ce sont eux qui se chargent du confort de la société et de sa croissance économique.

## La nécessaire adéquation : besoins-formation

**Abdiche S.**

Le problème de l'emploi s'est toujours posé par l'évolution de la population active disponible. Il se double aujourd'hui par celui de l'adaptation structurelle de la main-d'œuvre. C'est poser alors tout le problème de la politique de formation professionnelle qu'il faut constamment adapter aux besoins économiques ressentis par le pays, et à l'évolution des métiers.

Si on aura toujours un besoin impérieux de maçons, de plombiers, il n'en demeure pas moins que compte tenu du développement technologique auquel n'échappera de toute façon pas le pays, la formation professionnelle doit renouveler ses méthodes, ses moyens et ses objectifs pour être en adéquation avec les besoins du marché. La décence actuelle est caractérisée par une intensification sans précédent de l'effort consacré au renouvellement des métiers sous l'effet du développement technologique qui s'impose de plus en plus à nos entreprises.

C'est même la condition de leur survie. Des métiers disparaissent, d'autres naissent, ce qui impose des remises en cause importantes. Il faut donc trouver les équilibres nécessaires pour une mise en adéquation besoins-formation. L'adaptation des programmes est une des préoccupations les plus constantes

au niveau de la formation professionnelle. Elle a pour objectif d'aboutir à un enseignement rénové qui répond à une préoccupation essentielle, celle de la formation dans les meilleures conditions de rendement d'un nombre suffisant de jeunes grâce à une sélection rigoureuse. Toute cette action ne peut être dissociée de l'action menée pour le développement économique. Il s'agit de mettre sur le marché des jeunes capables de s'y insérer rapidement et d'apporter cette plus-value attendue. Les besoins existent. Il suffit de les évaluer. Les programmes économiques en cours notamment dans des secteurs gros demandeurs d'emplois (bâtiment, travaux publics etc.) sont une opportunité pour réduire les tensions que connaît le marché national du travail.

Aujourd'hui a lieu la rentrée de février au niveau des établissements de formation. Au total, selon le ministre en charge du secteur, M. Mohamed Mebarki 260 000 nouvelles places pédagogiques sont disponibles (4 % de hausse par rapport à 2012) et 10 000 places pour le secteur privé de la formation. Au titre des nouveautés pour l'actuelle rentrée, une nouvelle nomenclature des spécialités a été établie dont le nombre passe de 300 à 412.

Elle tient bien compte des évolutions technologiques et de spécificités locales. Par ailleurs, 12 nouveaux établissements voient le jour complétant plus

de 1 100 établissements répartis à travers le territoire national. En évoquant l'adaptation des formations au nouveau contexte économique, on ne peut négliger le volet de la formation continue qui permet à intervalles réguliers de favoriser l'accès aux établissements de formation continue à des centaines de travailleurs et leur offrir des chances de promotion sociale.

Cette formation continue s'opère dans des disciplines les plus variées, qui touchent aux carrières administratives comme scientifiques ou technologiques. L'université de la Formation continue est devenue un établissement de référence à ce sujet, formant des promotions entières pour le compte d'entreprises nationales ou d'administrations publiques. L'expérience aidant, cette institution a, au moyen du partenariat extérieur, pu développer une formation supérieure de qualité, avec des diplômes aujourd'hui reconnus par la Fonction publique ce qui n'avait pas été toujours le cas dans le passé, privant parfois les bénéficiaires du fruit d'une formation et leurs employeurs de la rentabilisation de leur investissement.

Aujourd'hui, les choses sont rentrées dans l'ordre et c'est tant mieux. Il faut que les ressources ainsi dégagées soient utilement employées en favorisant d'abord leur intégration vers des tâches productives.

**75 spécialités ouvertes aux jeunes ayant quitté l'école prématûrement**



Soixante-quinze (75) spécialités sont ouvertes dans les établissements de la formation professionnelle au profit des jeunes ayant interrompu prématûrement leur cursus scolaire, au titre de la 2<sup>e</sup> session de la rentrée de la formation professionnelle (2012-2013), prévue aujourd'hui, a indiqué le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mohamed Mebarki. «Au total, 75 spécialités sont ouvertes dans les établissements de la formation professionnelle au profit des jeunes ayant quitté l'école prématûrement avant d'atteindre le niveau scolaire de 4<sup>e</sup> année moyenne», a souligné le ministre dans un entretien avec l'APS.

Ce dispositif destiné aux jeunes qui n'ont pas le niveau scolaire requis, consiste à donner une formation dans des spécialités visant à acquérir une compétence liée à plusieurs métiers, a-t-il précisé.

Il permettra aux jeunes concernés de bénéficier de formations initiales qualifiantes d'une courte durée (pas plus de 6 mois), avant d'être orientés vers des spécialités en formation résidentielle ou par apprentissage en tenant compte de leurs capacités.

Par ailleurs, le secteur accueillera, à partir de ce jour, dans les différents établissements de la formation professionnelle, des jeunes n'ayant jamais été scolarisés pour bénéficier d'un dispositif d'alphabétisation-qualification professionnelle.

«Cet effet, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels offre à ces jeunes 4 000 nouveaux postes de formation dans le cadre d'une alphabétisation-qualification professionnelle, a expliqué le ministre.

Ce nouveau dispositif, introduit ces dernières années dans la politique du secteur, fait bénéficier une catégorie de personnes analphabètes, de formations qualifiantes adaptées en continuité au programme d'alphabétisation initié par l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes et par l'association algérienne d'alphabétisation «Iqra», a-t-il relevé.

A l'issue de ces formations, les jeunes diplômés peuvent bénéficier de micro-crédits dans le cadre de l'agence nationale de gestion du micro crédit (Angem) pour développer des activités économiques.

L'alphabétisation-qualification professionnelle est «un itinéraire de formation qui vise à dispenser un enseignement de base et un savoir-faire, en vue d'une insertion socio-professionnelle», a précisé le ministre. Ce dispositif est destiné aux jeunes (filles et garçons) âgés de plus de 15 ans et n'ayant jamais été scolarisés.

**APS**

2<sup>ÈME</sup> SESSION DE LA RENTRÉE PROFESSIONNELLE

# Le partenariat, un moyen de répondre aux besoins du marché

Le partenariat est un moyen de réaliser l'adéquation entre les formations dispensées et les besoins de l'entreprise économique au niveau national et local, a indiqué par ailleurs le ministre.

«Le partenariat est un moyen pour prendre en charge l'orientation continue dans le programme d'action du gouvernement relative à l'adéquation entre les formations dispensées et les besoins de l'entreprise économique au niveau national et local», a précisé le ministre dans un entretien avec l'APS à la veille de

la 2<sup>e</sup> session de la rentrée de la formation professionnelle, prévue aujourd'hui.

La mise en oeuvre des conventions signées avec les secteurs de l'industrie, du tourisme et de l'agriculture, est déjà effective, en partie, pour cette rentrée, a ajouté le ministre. S'agissant du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, M. Mebarki

a affirmé que le partenariat vise à «développer des formations en relation avec les bassins industriels qui existent». A cet effet, il a fait savoir que 30 spécialités sont

programmées dans 243 établissements de formation répartis sur 44 wilayas du pays. Il s'agit notamment de la maintenance des systèmes mécaniques automatisés, l'automatisme et la régulation, ainsi que l'installation et l'entretien des appareils de froid et de climatisation.

Pour le secteur de l'agriculture et du développement rural, 23 spécialités sont programmées dans 117 établissements de formation, notamment l'apiculture, l'élevage, les espaces verts, le contrôle de qualité dans les industries agroalimen-

taires et la maintenance des équipements d'irrigation et autres spécialités.

Concernant le secteur de l'habitat et de l'urbanisme, 22 spécialités sont programmées dans 322 établissements de formation, répartis sur 44 wilayas, notamment dans les métiers de carrelage, faïence et mosaïque, coffrage, ferrailage, installation sanitaire et maçonnerie.

Il s'agit, selon le ministre, de «former utile» pour l'entreprise et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes porteurs de diplômes dans ces spécialités.

## Des sections détachées renforcées, pour une formation de proximité des femmes rurales

Le secteur de la Formation a mis l'accent sur la formation de «proximité» développée en sections détachées pour rapprocher la formation au profit des femmes en milieu rural, a indiqué également le ministre. «Pour le monde rural, des formations de proximité sont développées en sections détachées au sein des structures locales relevant de la formation professionnelle, dans le but de rapprocher la formation des populations et, particulièrement des femmes», a précisé le ministre.

A cet effet, 7 000 nouveaux postes de formation sont offerts par le ministère au titre de la 2<sup>e</sup> session de la rentrée de la formation professionnelle (2012-2013), prévu aujourd'hui. En 2011, plus de 17 500 personnes rurales dont 10 000 femmes ont bénéficié d'une formation, en particulier dans les métiers de l'artisanat et les TIC, a ajouté M.



Mebarki. S'agissant de la formation destinée aux jeunes filles et aux femmes au foyer, le ministre a indiqué que la politique du secteur a mis en œuvre depuis 2004 un programme de formation dans le cadre d'un dispositif particulier inscrit dans la politique du secteur.

Ce programme permet à cette catégorie (femmes au

foyer) l'intégration par une qualification professionnelle dans l'activité économique nationale à travers la création d'entités économiques familiales soutenues par le micro-crédit, a souligné M. Mebarki.

Au titre de cette rentrée, 31 000 nouveaux postes de formation sont disponibles au profit des femmes au foyer au titre de cette rentrée, sachant

qu'en 2011, 84 552 femmes au foyer ont bénéficié de formations qualifiantes dans plusieurs spécialités, a-t-il relevé.

«La plupart de ces femmes ont bénéficié d'un accompagnement de l'agence nationale de la gestion de micro-crédit (Angem) et ont créé des activités génératrices de revenus», a encore souligné le ministre.

## Répondre aux exigences du développement

Près de 190 000 nouveaux stagiaires et apprentis sont attendus aujourd'hui dans les établissements de la formation professionnelle au niveau national, au titre de la 2<sup>e</sup> session de la rentrée professionnelle.

Ce nouveau chiffre s'ajoute aux stagiaires déjà en formation, portant ainsi le nombre total des stagiaires de ce secteur à 350 000, tous modes et types de formation confondus.

Parmi le nombre global de ces nouvelles places pédagogiques disponibles, 70 000 sont offertes pour la formation par apprentissage, 66 000 pour la formation résidentielle et 30 000 pour la formation à distance, a indiqué le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mohamed Mebarki, dans un entretien avec l'APS (lire l'intégral sur le site web: [www.aps.dz](http://www.aps.dz)). Treize (13) nouvelles spécialités sont programmées pour cette rentrée dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la nouvelles nomenclature des spécialités dont le nombre est passé de 300 à 422.

Il s'agit notamment de soudage sur tôle et profilés, grutier, agent forestier et poseur de canalisation.

Cette nouvelle nomenclature a permis d'adapter les formations aux réalités locales, a précisé le ministre.

Par ailleurs, les structures du secteur de la formation professionnelle ont été renforcées par l'ouverture de 12 nou-

veaux établissements qui viennent s'ajouter à plus de 1 100 établissements répartis sur tout le territoire national dont plus de la moitié disposent d'internats.

Le parc équipement a aussi été renforcé par la livraison et l'installation de 62 sections d'équipements technico-pédagogiques.

Au chapitre des ressources humaines, 729 formateurs recrutés au titre de l'année 2011, ont achevé leur formation pédagogique et participeront à l'encadrement des sections.

Le ministère a développé des dispositifs particuliers au profit des femmes rurales ou au foyer et aux personnes aux besoins spécifiques, les jeunes en danger moral et les populations en milieu carcéral.

Des formations de proximité sont également développées en sections détachées au sein des structures locales, dans le but de rapprocher le lieu de formation des populations notamment les femmes, en milieu rural.

A cet effet, 7 000 nouvelles places pédagogiques sont offertes pour ce type de formation. S'agissant de la femme au foyer, le ministère a prévu 31 000 nouveaux postes de formation pour cette catégorie qui bénéficiera de formations qualifiantes dans plusieurs spécialités.

Un programme de formation au profit des femmes au foyer a «été lancé depuis

2004, en vue de leur permettre une insertion par une qualification professionnelle dans l'activité économique nationale, à travers la création d'entités économiques familiales soutenues par le micro-crédit».

D'autre part, 75 spécialités sont ouvertes dans les établissements de la formation professionnelle au profit des jeunes ayant quitté l'école prématûrement avant d'atteindre le niveau scolaire de 4<sup>e</sup> année moyenne.

Ce dispositif destiné aux jeunes qui n'ont pas le niveau scolaire requis, consiste à donner une formation dans des spécialités visant à acquérir une compétence liée à plusieurs métiers.

Cette rentrée sera marquée, en outre, par la mise en œuvre des conventions de partenariat conclues avec plusieurs secteurs d'activité, dont l'industrie, le tourisme et l'agriculture, dans le but de «former utile» pour l'entreprise et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes porteuses de diplômes dans ces spécialités. «L'Etat continue à déployer tous les moyens pour assurer un système de formation performant, qui répond aux exigences du développement économique et social en matière de qualifications et de maîtrises diverses, et à la demande d'une population jeune pour acquérir compétences et métiers et trouver un emploi», a conclu le ministre.

APS

## Les dossiers soulevés par les syndicats seront réglés «très bientôt»

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mohamed Mebarki, a indiqué que tous les dossiers soulevés par les représentants des travailleurs du secteur seront réglés «très bientôt», dès la mise en œuvre du budget 2013.

«Des réunions cycliques sont organisées avec les représentants des travailleurs dans le cadre du dialogue social pour prendre en charge les problèmes posés. Tous les dossiers seront réglés, très bientôt, dès la mise en œuvre du budget 2013», a indiqué le ministre dans un entretien avec l'APS, à la veille de la 2<sup>e</sup> session de la rentrée de la formation professionnelle (2012-2013), prévue ce jour.

«Nous nous organisons à prendre en charge tous les problèmes qui sont posés dans le cadre du dialogue social avec les représentants des travailleurs. Des réunions cycliques sont programmées avec les syndicats», a souligné le ministre, précisant que les questions soulevées «concernent essentiellement les promotions internes, le passage des contractuels au plein temps, l'indemnité de soutien scolaire et de re-médiation pédagogique de 15%».

Quant à l'indemnité de soutien scolaire et de re-médiation pédagogique de 15%, «la question est prise en charge par l'administration du ministère et son traitement avec les services concernés du gouvernement avance correctement», a-t-il soutenu.

Par ailleurs, M. Mebarki a révélé que «l'administration a donné son accord pour le passage des contractuels, à temps partiel de 5 heures, au temps plein».

«Nous mettons au cœur du plan d'action du secteur de la formation, la formation et le perfectionnement des travailleurs et en particulier des formateurs», a-t-il affirmé, soulignant la nécessité de travailler pour «améliorer la situation sociale et les conditions de travail de tous ces personnels».

# ONU - OMD

**Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a affirmé vendredi lors d'un panel de haut niveau de l'ONU sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), que les droits de l'homme étaient indispensables pour la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté d'ici 2015.**

## Les droits de l'homme indispensables pour la réalisation des OMD



«Les droits de l'homme font partie de l'ADN de l'ONU et appartiennent à chaque individu depuis sa naissance. Tout membre de la famille humaine a le droit de grandir et de développer son plein potentiel dans un environnement sûr et durable», a déclaré M. Ban dans son discours lors de cette réunion.

«Nous savons, grâce à une longue expérience, que la paix, le développement et les droits de l'homme sont inséparables. Les droits humains sont essentiels pour la réalisation des OMD et pour stimuler le développement durable», a-t-il ajouté.

En 2012, M. Ban a établi une équipe de haut niveau de l'ONU chargée de formuler

des recommandations pour le calendrier post-2015. L'équipe a recommandé une planification basée sur trois principes fondamentaux, dont les droits de l'homme, l'égalité et la durabilité.

En septembre prochain, le président de l'Assemblée générale organisera un événement spécial sur les OMD afin d'évaluer les progrès et identifier les défis et les manques à combler.

J'appelle les Etats membres à saisir cette opportunité et j'exalte toutes les parties prenantes à assurer que les standards et principes internationaux en matière des droits de l'homme servent de guide pour établir les priorités du calen-

drier post-2015», a indiqué le Secrétaire général. Adoptés en 2000, les huit objectifs OMD recouvrent de grands enjeux humainitaires qui vont de la réduction de l'extrême pauvreté et de la mortalité infantile, en passant par la lutte contre plusieurs épidémies dont le VIH/sida, l'accès à l'éducation, l'égalité entre les sexes et la mise en œuvre du développement durable. Si l'ONU a fait état de progrès majeurs concernant les OMD relatifs à l'éradication de la pauvreté, l'eau, les bidonvilles et la scolarisation dans le primaire, celui du partenariat global a été plus lent.

Ainsi, l'aide publique au développement a diminué pour la première fois de-

puis de nombreuses années, en raison du ralentissement économique et du climat d'austérité mondial.

Dans le domaine commercial, le protectionnisme suscité par la crise économique a eu des incidences négatives sur les exportations provenant des pays en développement, alors que ceux-ci bénéficiaient grandement d'exportations exemptes de taxes et de quotas.

L'ONU regrette aussi que les initiatives d'allègement de la dette prennent fin, malgré le fort endettement de nombreux pays, et que les médicaments essentiels restent encore beaucoup trop chers dans les pays en développement.

## KENYA

### Washington appelle à des élections pacifiques

Washington a appelé vendredi les Kenyans à voter pacifiquement pour élire un nouveau président, un scrutin qui représente une «occasion historique» pour ce pays, selon le département d'Etat.

«Nous souhaitons que tous les Kenyans, quels que soient leur sexe, leur appartenance ethnique, leur religion ou leur rattachement géographique, exercent leurs droits à voter pacifiquement (...) et fassent passer en premier l'intérêt collectif de leur pays», a déclaré le porte-parole adjoint du département d'Etat Patrick Ventrell. Le Kenya se prépare à une présidentielle serrée lundi entre le Premier ministre Raila Odinga et Uhuru Kenyatta, inculpé de crimes contre l'humanité par la justice internationale pour son rôle présumé dans les tueries ayant suivi le précédent scrutin. Les candidats en lice ont promis qu'il n'y aurait pas de répétition du bain de sang qui avait suivi l'élection disputée de 2007 au Kenya faisant plus de 1.100 morts et provoquant la fuite de leurs foyers de plus de 600.000 personnes.

## L'année 2012 «redoutable» pour les droits de l'homme dans les pays en conflit

La Haute Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a affirmé que 2012 avait été une année «redoutable» en matière des droits de l'homme, citant les crises qui se poursuivent en Syrie, au Mali, au Sahel, en Palestine et en République démocratique du Congo. Dans sa présentation de son rapport annuel au Conseil des droits de l'homme à Genève, elle a consacré une partie de son exposé à la violence et l'impunité, à la pauvreté, et à l'action du Haut-commissariat sur le terrain et aux mécanismes des droits de l'homme. Selon elle, «la protection des civils touchés par un conflit est essentielle et le Haut-commissariat des Nations unies aux

droits de l'homme (Hcdh) continue d'être un acteur majeur dans la mise en œuvre des mandats du Conseil de sécurité pour la protection des civils». Quant au problème de la pauvreté, elle a estimé que l'entrée en vigueur prochaine du Protocole facultatif au Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels constituait une avancée majeure. Par ailleurs, Mme Pillay a soutenu que ses grandes priorités sont la lutte contre toutes les discriminations et la promotion des droits des femmes. Elle a aussi appelé les Etats membres de l'ONU à faire une place aux migrants dans leur agenda politique. Evoquant, ainsi, la situation des migrants, plus particulière-

ment ceux en situation irrégulière, elle s'est félicitée de la tenue prévue d'un dialogue de haut niveau à leur sujet dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU, exprimant l'espoir que les droits des migrants trouveraient enfin la place qu'ils méritent à l'ordre du jour des Etats membres. Dans son rapport, elle a aussi souligné que l'Egypte, la Libye, la Tunisie et le Yémen étaient entrés dans une nouvelle phase qu'elle a qualifiée de «complexe» et «délicate».

Cela illustre, a-t-elle fait valoir, que «les transitions sociopolitiques brutales ne sont jamais aisées, particulièrement dans un contexte économique défavorable».

## GUINÉE

### Ban Ki-moon exprime sa préoccupation sur les affrontements à Conakry

Le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a exprimé vendredi sa préoccupation concernant les informations faisant état de violents affrontements qui ont eu lieu jeudi à Conakry (Guinée).

«Le Secrétaire général appelle au calme et exhorte les Guinéens à s'abstenir de tout acte susceptible de porter atteinte au processus pacifique et démocratique en cours dans le pays», a affirmé son porte-parole dans un communiqué de presse.

Le chef de l'ONU «exhorté tous les acteurs politiques à poursuivre la voie du dialogue afin de régler les questions en suspens liées au processus électoral et à créer les conditions pour la tenue d'élections législatives pacifiques et démocratiques», a-t-il ajouté.

APS

# MALI: L'ONU alarmée

## par l'augmentation des déplacés et les représailles contre les communautés

**Le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a déclaré vendredi que, près de deux mois après le lancement de l'intervention militaire française au Mali, le nombre des personnes déplacées continuait à augmenter, tout en s'inquiétant des représailles contre certaines communautés.**

«Malgré les améliorations de la situation sécuritaire dans certaines régions, la peur de rentrer est courante», a déclaré Adrian Edwards, porte-parole du HCR, lors d'une conférence de presse.

Sur les 430 000 personnes déracinées depuis début 2012 au Mali, selon les statistiques disponibles, près de 260 665 personnes sont déplacées à l'intérieur des frontières de leur pays.

La population réfugiée s'élève à près de 170 000, dont plus de 70 000 en Mauritanie, 47 200 au Burkina Faso, 50 000 au Niger et 1 500 en Algérie, selon ses chiffres.

Pour M. Edwards, les retours spontanés parmi les personnes déplacées sont encore faibles, bien que les services d'autobus aient repris la semaine dernière entre Bamako et la ville de Gao



dans le nord, tandis que les embarcations ont également repris les liaisons pour desservir les villes de Mopti et de Tombouctou.

Pour les personnes déplacées et les réfugiés, la principale inquiétude concerne l'insécurité : «La poursuite des combats, les attentats-suicides, les attaques de représailles contre certaines communautés, la présence de mines terrestres et de munitions non explosées dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou, sont cités comme motifs de reporter le retour», a déclaré M. Edwards. L'absence de services essentiels dans le nord du Mali est également un facteur: avec peu d'écoles ouvertes sur place, et les autorités gouvernementales encore absentes dans de nombreuses villes, beaucoup de familles déplacées préfèrent encore at-

tendre. Pour les personnes qui se trouvent en dehors du Mali, une complication supplémentaire concerne l'appartenance ethnique, a souligné le même responsable.

Precisant que la majorité des réfugiés sont Touaregs ou Arabes, M. Edwards a affirmé que «la peur des attaques de représailles est très répandue, ainsi que la peur de la criminalité ou de la présence de djihadistes dispersés dans le sein de la communauté».

Selon le HCR, des efforts de réconciliation «sont nécessaires en urgence», ainsi que des efforts pour combattre l'impunité, encourager la coexistence pacifique entre les communautés, aider à la stabilisation ainsi qu'à l'établissement de la sécurité à long terme et empêcher que les crises de déplacement du Mali ne se prolongent.

## L'élection présidentielle au Mali prévue le mois de juillet

L'élection présidentielle au Mali sera organisée au mois de juillet, a déclaré vendredi un responsable du cabinet du Premier ministre malien, sans préciser la date.

«Le mois de juillet a été retenu pour l'organisation des élections présidentielles», a déclaré à l'AFP Boubacar Sow, directeur de cabinet du Premier ministre malien Diango Cissoko, sans évoquer les législatives.

«Les dispositifs sont pris pour respecter les délais. La situation sécuritaire sur le terrain, le retour dans le Nord de l'administration, des déplacés et des réfugiés sont des préalables auxquels nous sommes en train de trouver des réponses rapides», a-t-il ajouté.

L'état d'urgence en vigueur en Tunisie depuis la révolution qui a chassé le régime de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali en janvier 2011, a été prolongé de trois mois jusqu'au 3 juin prochain, a annoncé vendredi la présidence tunisienne.

«Le président de la République Moncef Marzouki a décidé, après des concertations avec le chef du gouvernement Hamadi Jebali et le président de l'Assemblée nationale constituante Mustapha Ben Jaâfar, de prolonger l'état d'urgence, de trois mois à partir du 3 mars jusqu'au 3 juin 2013», a indiqué la présidence dans un communiqué.

Depuis le 14 janvier 2011, les autorités tunisiennes prolongent l'état d'urgence par tranches variant de un à trois mois. L'état d'urgence avait été prolongé jusqu'au 2 mars. La dernière prolongation en date a été décretée le 1<sup>er</sup> février 2013 pour une période d'un mois.

## TUNISIE: la présidence prolonge l'état d'urgence jusqu'au 3 juin

## GHANA

### Accra soutient la candidature de Kwadwo Kyerematen à la tête de l'OMC

Le président du Ghana John Dramani Mahama a dit vendredi soutenir la candidature de John Alan Kwadwo Kyerematen, désigné par l'Union africaine (UA) pour le poste de directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le président ghanéen a tenu ces propos à son arrivée à Accra de retour d'un sommet du bloc ouest-africain de la Cédéao en Côte

d'Ivoire. M. Kyerematen, ancien ministre du Commerce et de l'Industrie du Ghana, et ambassadeur de son pays aux Etats-Unis, dirige actuellement le Centre sur la politique commerciale africaine (African Trade Policy Center ou Atpc) au sein de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UN-CEA) à Addis Abeba. M. Kyerematen a été désigné par l'UA,

lors de sa réunion à Addis Abeba en juillet 2012, la candidat du bloc africain pour le poste de dirigeant de l'OMC, et sa candidature a reçu le soutien des pays du groupe Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP).

Le mandat de l'actuel directeur gé-

néral de l'OMC, le Français Pascal Lamy, doit prendre fin en septembre 2013.

## RD CONGO

### 57 personnes blessées ou tuées après un tir de mortier sur un hôpital

Un obus a touché mercredi un hôpital à Kitchanga, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), où des affrontements opposent depuis trois jours des soldats congolais à un groupe armé, blessant ou tuant 57 personnes, a indiqué vendredi l'ONU.

«Le 27 février, l'hôpital Saint-Benoit a été touché par un obus de mortier qui a fait 57 victimes blessées ou tuées parmi les patients et l'équipe médicale», a indiqué le porte-parole adjoint des Nations unies Eduardo del Buey, citant des informations en provenance de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco).

La Monusco «s'efforce actuellement de vérifier le nombre et l'état des victimes», a-t-il ajouté.

La région de Kitchanga, où se trouve une base de la Monusco, est depuis trois jours le théâtre d'affrontements meurtriers entre l'armée régulière congolaise et une milice, l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (Apcls).

L'ONU avait fait état jeudi de 36 morts dans ces combats, dont dix civils, six soldats de l'armée régulière et 20 membres de l'Apcls. Plus de 3 000 civils se sont réfugiés dans la base de la Monusco ou autour de celle-ci pour fuir ces combats.

La Mission de l'ONU pour la stabilisation du Congo (Monusco), forte de 17 000 hommes sur l'ensemble de la RDC, «s'efforce activement d'apaiser la tension par des contacts avec le gouvernement et des survols de ses hélicoptères militaires», a encore indiqué le porte-parole. Les Casques bleus participent aussi à l'évacuation de blessés et vont aider à distribuer de l'aide humanitaire.

## COMBATS DANS L'EST DE LA RD CONGO: Des milliers de personnes fuient en Ouganda

Quatre mille personnes de la RD Congo ont traversé la frontière vers l'Ouganda fuyant les nouveaux combats entre factions rivales de la rébellion congolaise dans l'est du pays, a indiqué la Croix-Rouge vénézuélienne.

De violents affrontements ont opposé ces factions de la rébellion congolaise du M23 de jeudi à vendredi matin dans la région du Rutshuru, à une trentaine de kilomètres au nord de Goma, la capitale provinciale du Nord-Kivu.

Les partisans de Jean-Marie Runiga, ancien chef politique du M23, récemment destitué de son poste, ont affronté des fidèles de Sultan Makenga, commandant militaire du groupe rebelle.

Les combats se seraient soldés par une trentaine de morts, d'après une source militaire occidentale, qui n'a pas pu être confirmée dans l'immédiat.

«Quatre mille réfugiés (de RDC) ont traversé la frontière vers l'Ouganda», a indiqué la Croix-Rouge dans un communiqué publié à Nairobi.

Certains ont accepté de se diriger vers un camp de transit, mais «la plupart préfèrent rester près de la frontière» pour voir comment la situation évolue, a précisé à l'AFP une porte-parole de la Croix-Rouge, Catherine Ntabadde-Makumbi.

## G20-G8

## Obama prendra part au G20 en Russie en septembre

Le président américain Barack Obama se rendra en septembre en Russie pour le sommet du G20, et rencontrera en tête-à-tête son homologue russe Vladimir Poutine lors du G8 en Irlande du Nord en juin, a annoncé vendredi la Maison-Blanche après une conversation téléphonique entre les deux dirigeants.

Pendant cet appel, MM. Obama et Poutine «les présidents se sont mis d'accord sur une rencontre bilatérale en marge du sommet du G8 en Irlande du Nord en juin, et le président Obama a dit qu'il se réjouissait de se rendre en visite à Saint-Pétersbourg pour la réunion du G20 en septembre», selon l'exécutif américain. Il s'agit de la première confirmation officielle de la venue de M. Obama en Russie à la fin de l'été.

MM. Obama et Poutine s'étaient vus en réunion bilatérale pour la dernière fois en juin 2012, lors du G20 de Los Cabos au Mexique.

## COLOMBIE

## Premier accord entre le gouvernement colombien et les Farc sur le thème agraire

Les négociations entre le gouvernement colombien et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) ont abouti à un accord sur la question agraire, un des cinq points à l'ordre du jour de ce dialogue qui s'est déroulé à La Havane (Cuba), a annoncé, vendredi à La Havane, le chef de l'équipe des négociateurs du gouvernement, l'ancien vice-président Humberto de la Calle.

Le principal négociateur, qui s'exprimait à l'issue de la sixième phase de ces négociations lancées officiellement le 19 novembre dernier à Oslo (Norvège) avant de se poursuivre à La Havane, a souligné que ce processus se trouve à «un moment crucial».

«Nous sommes passés des approximations à des accords autour du processus du développement rural profond», a affirmé M. de la Calle, selon lequel, ce dialogue se trouve à un moment crucial qui requiert des résultats.

Il a précisé que les deux parties ont fait des avancées en matière de conception de programmes et d'instruments à même de permettre la récupération par les paysans des terres qui étaient en possession de mouvements illégaux.

Tout en qualifiant d'«ordonné et sérieux» ce processus de paix, le chef des négociateurs du gouvernement a tenu à préciser que le gouvernement et les forces de l'ordre (police et armée) vont poursuivre leur mission qui est de «protéger les colombiens», allusion faite à la poursuite des offensives militaires contre la guérilla qui a multiplié ces dernières semaines ses attaques contre les hommes en uniformes, ses attentats contre des infrastructures et ses enlèvements. Les deux parties devront reprendre les négociations le 11 mars prochain.

L'ordre du jour des discussions comporte cinq points, à savoir le développement rural, la participation à la vie politique des futures formations issues de la rébellion, la fin définitive des hostilités, le trafic de drogue et la situation des victimes.

## SYRIE

## Ban Ki-moon met en garde contre «une solution militaire»

**Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a prévenu vendredi à Genève qu'une solution militaire en Syrie conduirait à une dissolution du pays où le conflit a fait près de 70 000 morts en près de deux ans.**

«Les horreurs de ces derniers mois et années ne laissent aucun doute: la solution militaire en Syrie conduit à la dissolution de la Syrie», a assuré M. Ban Ki-moon lors d'une conférence onusienne à Genève.

«Je continue à exhorte les parties syriennes à trouver le chemin de la table des négociations», a-t-il réaffirmé. Selon le SG des Nations unies, «le Conseil de sécurité de l'ONU ne doit plus être un témoin silencieux face à cette crise». «Il



(Conseil de sécurité) doit se réunir et établir les paramètres d'une transition démocratique qui pourrait être le dernier espoir pour sauver la Syrie», a insisté M. Ban Ki-moon.

Le chef de l'ONU a en outre désapprouvé toute tentative d'armer les parties en conflit en Syrie, indiquant que la fourniture d'armes ne peut conduire qu'à prolonger la crise dans le pays. «Le secrétaire général estime que toute tentative d'armer les protagonistes du

conflit en Syrie est inopportun», a souligné le porte-parole adjoint de l'ONU, Eduardo del Buey, interrogé sur les interventions extérieures dans le conflit syrien plus tôt dans la journée.

M. Ban Ki-moon a affirmé à maintes reprises sa ferme conviction que «le recours à la violence et à des moyens militaires ne fait que conduire à davantage de souffrances et de destructions». Il est convaincu qu'une solution politique est la seule façon de sortir de la crise».

## La Syrie au centre d'un entretien entre les présidents russe et américain



Le président russe, Vladimir Poutine, et son homologue américain, Barack Obama, se sont entretenus vendredi par téléphone de la situation en Syrie, a annoncé le Kremlin.

«Dans le contexte de la crise en Syrie, M. Poutine a noté la nécessité de faire cesser les activités militaires aussi vite que possible», indique un communiqué du Kremlin.

Les deux présidents «sont unis dans le désir d'éviter toutes les actions qui pourraient avoir des répercussions négatives sur les relations bilatérales», a fait savoir le Kremlin dans le texte.

M. Poutine a une nouvelle fois invité M. Obama à effectuer une visite officielle en Russie, a-t-on ajouté de même source.

Les Etats-Unis veulent que le président syrien Bachar Al-Assad quitte le pouvoir alors que la Russie estime que seuls les Syriens doivent décider du sort de leur pays, où la révolte populaire a fait près de 70.000 morts en deux ans, selon l'ONU.

## La Jordanie soutient une solution politique à la crise syrienne

La Jordanie soutient une solution politique pour mettre fin à l'effusion de sang et la violence en Syrie, a déclaré vendredi le ministre jordanien des Affaires étrangères Nasser Judeh, à l'issue d'une rencontre avec le président du Parlement libanais Nabih Berri. M. Judeh a déclaré avoir discuté avec M. Berri des moyens de renforcer les relations bilatérales, et des conséquences humanitaires de la crise syrienne sur le Liban et la Jordanie qui accueillent un grand nombre de réfugiés syriens.

Il a ajouté que ses entretiens avec les responsables libanais ont mis l'accent sur la nécessité d'associer la communauté internationale, les organisations internationales et les pays donateurs pour permettre aux Etats voisins de la Syrie de bien gérer la situation humanitaire des réfugiés syriens. M. Judeh est arrivé jeudi soir au Liban, où il a eu un entretien avec le Premier ministre libanais, Najib Mikati, et doit rencontrer plusieurs responsables libanais.

## L'armée syrienne reprend aux rebelles un poste-frontière avec l'Irak

L'armée syrienne a repris vendredi aux rebelles le contrôle d'un important poste-frontière avec l'Irak dans la province de Hassaka (nord-est) après plusieurs heures de combats, a rapporté une ONG. «Les forces gouvernementales ont réussi à reprendre le contrôle du



passage de Yaaroubiyé, moins de 24 heures après sa prise par les combattants du Front Al-Nosra et d'autres brigades rebelles, a annoncé l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh).

L'armée a aussi «conquis plus de la moitié de la ville de Yaaroubiyé», a pré-

cisé cette organisation. Inscrit par les Etats-Unis sur la liste des organisations terroristes, Al-Nosra, qui veut faire de la Syrie un Etat islamique, a revendiqué la majorité des attaques suicides depuis fin 2011 en Syrie.

APS

# Vengeance tyrannique

«La cour a condamné Amine à 25 ans d'emprisonnement pour double homicide volontaire avec prémeditation.» Le verdict tombe tel un couperet sur l'ensemble de l'assistance qui, en majorité du même quartier que Amine, est venue assister à la sentence que rendra le tribunal. Rien ne laisse prédire que ce paisible quartier d'El Harrach allait vivre un drame pareil. Amine, un jeune homme de 34 ans célibataire, commerçant, est l'aîné d'une modeste famille.



A.Ferrag

En ce matin du mois de septembre 2011, Amine descend de chez lui et en cours de route, il rencontre une jeune fille d'à peine 20 ans. Lydia, accompagnée de sa mère, du premier regard, il sentait qu'une force l'attirait vers cette beauté angélique.

Les jours suivants, une relation se tissa entre eux. Du regard au sourire, ils finirent par se chuchoter des mots d'amour quand cela était possible.

Mes deux frères de Lydia apprirent la nouvelle et finirent par «emprisonner» la fille à la maison. Le droit de sortir ne lui est accordé qu'accompagnée d'un parent. Amine a du mal à supporter ce sevrage, il commence alors à rôder près de la maison de sa bien-aimée, dans l'espoir de la voir ne serait-ce que loin, chose qui déplaît énormément aux deux frères, qui se sentirent atteints dans leur honneur. Un des frères finit par avertir le père de Amine des conséquences désastreuses qu'engendreront la conduite et le comportement de son fils. Le père tant respecté se sent réduit au plus bas, et ne sait quoi répondre. Le soir, il tenait à son fils un

discours virulent, l'humiliant et l'insultant pour son comportement qui déshonneure la famille. Amine baisse la tête, humilié. Il ne souffle mot et rejoint sa chambre. Il passe la nuit à réfléchir à la manière de se venger de ses ennemis qui le privèrent de son amour. Il sait que seule la mort de ces deux frères pourra le sauver et le rétablir dans son «droit».

Il met au point un plan diabolique, minutieusement préparé. Un mois plus tard, au marché, il sait que les deux frères rentreraient du marché vers 13 heures. Il s'arma d'une hache et les attend dans un coin isolé d'où il pourra accomplir son forfait dans toute sécurité. A l'heure prévue, il vit les deux frères s'approcher ignorant que la mort les guette au tournant. D'une force herculéenne, sa mission accomplie, il jette la hache et s'évapore dans la nature pour quelques jours, prétextant un soi-disant voyage. Mais tous les regards se tournèrent vers lui, et on eut aucune peine à l'arrêter. Usé par le harcèlement et l'acharnement des enquêteurs, il finit par avouer son crime. Le jour du procès en ce mois de février 2013, Amine est condamné à 25 ans de réclusion criminelle. A la lecture du verdict, sa mère s'évanouit et son père a du mal à retenir ses larmes.

A.E.

## AFFAIRE DE TRAFIC DE DEVISES VERS LA TURQUIE: La Cour d'Alger se prononcera aujourd'hui

La Cour d'Alger prononcera, aujourd'hui le 3 mars, son verdict dans l'affaire en appel sur le trafic de devises d'Algérie vers la Turquie via l'aéroport Houari-Boumediene, en violation de la réglementation sur la circulation des capitaux, a constaté l'APS dimanche au niveau de la Cour d'Alger lors du procès des cinq prévenus, dont des fonctionnaires d'Air Algérie.

Les prévenus ont déjà été condamnés en 2012 par le pôle spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) à des peines allant de 2 à 5 ans de prison ferme pour

«non-respect de la législation et de la réglementation des changes et à la circulation des capitaux vers l'étranger, trafic de devises et abus de pouvoir» pour les fonctionnaires d'Air Algérie.

Dans son réquisitoire, lors du procès en appel, le procureur général a demandé le durcissement des peines contre les mis en cause, eu égard à «la gravité» des faits qui leur sont reprochés. Selon l'arrêt de renvoi, les éléments de sécurité avaient réussi en août 2009, à faire avorter ce réseau à sa tête un vendeur de devises au niveau du marché

«Clauzel». Le chef du réseau qui active dans le domaine du trafic de devises vers l'étranger est toujours en état de fuite et fait l'objet de recherches. Ce dernier se faisait aider par des fonctionnaires d'Air Algérie qui assuraient le transfert de ces fonds vers l'étranger, dont le directeur de la programmation des vols et un steward.

A cette même date, les services de sécurité ont découvert et saisi une somme importante de devises, dissimulée à bord d'un avion qui a été empêché de décoller.

**TIZI OUZOU :**  
**18 personnes**  
interpellées et 17 723 bouteilles alcoolisées saisies

Agissant sur information, ayant trait à l'exploitation d'un local en lieu de débauche et de vente de boissons alcoolisées, les éléments de la Sécurité nationale de la wilaya de Tizi Ouzou, se sont déplacés sur les lieux, le 18 février dernier, où ils ont interpellé à l'intérieur dudit local 18 personnes dont 12 femmes, il a été également découvert 17 723 bouteilles de boissons alcoolisées, une cigarette bourrée de cannabis et deux armes blanches prohibées.

**ORAN :**  
**L'auteur d'un homicide volontaire sous les verrous**

Le 20 février dernier, vers 1h45, s'est présenté au siège de la 19<sup>e</sup> sûreté urbaine d'Oran, le nommé B.M., 19 ans, pour déclarer que son père B.S., 43 ans, est l'auteur d'un homicide volontaire à l'intérieur du domicile familial, sur la personne du nommé S.S., 37 ans. Aussitôt, les forces de police se sont rendues sur les lieux, où le mis en cause qui se trouvait en état d'ivresse a tenté de prendre la fuite avant qu'il ne soit interpellé. De même, le corps sans vie de la victime, portant des traces de violence au niveau de la tête, a été découvert dans la cour de l'habitation. Le mis en cause a été présenté devant la justice pour répondre de ses actes.

**SÉTIF :**  
**03 auteurs**  
d'un meurtre neutralisés

Suite à une enquête, les éléments de la Sûreté nationale de la daïra d'El Eulma ont interpellé, le 21 février dernier, 3 individus, âgés entre 23 et 26 ans, auteurs d'un homicide suivi de vol, perpétré sur une femme âgée de 32 ans.

En vertu d'un mandat de justice, les policiers ont perquisitionné le domicile des suspects, où il a été découvert des armes blanches utilisées dans l'agression, ainsi que les bijoux appartenant à la victime.

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet compétent pour être jugés.

## CRIMINALITÉ Saisie de 100 aérosols de gaz lacrymogène et près d'un kg de kif traité à M'sila

Une centaine d'aérosols de gaz lacrymogène et une quantité de 970,7 g de kif traité ont été saisies ces dernières 48 heures dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de sécurité.

Les aérosols lacrymogènes ont été saisis près de la localité de Berhoum, dans un barrage dressé par la Gendarmerie nationale sur la route nationale n°11 reliant Berhoum à Ain Khadra. Cette marchandise prohibée était dissimulée à bord d'un véhicule de tourisme, selon la cellule de communication et d'information du groupement territorial de Gendarmerie nationale. L'opération a également donné lieu à la saisie de deux véhicules ainsi qu'à l'arrestation de trois individus qui ont été placés sous mandat de dépôt après leur présentation devant le procureur de la République, a précisé la même source. De leur côté, les éléments de la brigade antistupéfiants de la police judiciaire ont réussi, durant la même période, à arrêter, à M'sila, un individu en possession de 970,7 g. de kif traité d'une valeur de plus de 27 000 DA, a indiqué le responsable de la cellule de communication de ce corps constitué. L'individu appréhendé, âgé de 30 ans, a été présenté devant le procureur de la République qui l'a placé en détention préventive.

## MOSTAGANEM 3 morts dans un accident de la route

Trois personnes âgées entre 24 et 26 ans ont trouvé la mort dans un accident de la circulation, survenu samedi à Mostaganem, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. L'accident s'est produit au niveau du Boulevard Metfi Benkara Mustapha suite à une collision entre deux véhicules dont l'un roulant en sens interdit. Une victime a succombé sur place à ses blessures alors que les deux autres ont rendu l'âme au service des urgences de l'hôpital de Hai Tijditt. Les services de la sûreté de wilaya ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

APS



BRÈVES ...	BRÈVES ...	BRÈVES ...	BRÈVES ...	BRÈVES ...	BRÈVES ...	BRÈVES ...
► TIZI OUZOU : <b>18 personnes</b> interpellées et 17 723 bouteilles alcoolisées saisies	► ORAN : <b>L'auteur d'un homicide volontaire sous les verrous</b>	► SÉTIF : <b>03 auteurs</b> d'un meurtre neutralisés	► AIN DEFLA : <b>La police libère un otage</b>			

## CÉLÉBRATION Salon national de la Protection civile

Le premier Salon national de la Protection civile a été inauguré, vendredi, au niveau du stade Rabah-Bitat de la ville de Bouira, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la Protection civile. Tenu sous le slogan «le rôle de la société civile dans la Protection civile», ce Salon inauguré par le représentant du directeur général de la Protection civile et les autorités locales, met en exergue les efforts déployés par ce secteur pour sa modernisation et son développement.

Des échantillons sur les importants moyens acquis, en 2012, afin de rendre plus efficaces les interventions en cas de tremblement de terre ou d'intempéries ou autres catastrophes naturelles tels les incendies, sont exposés dans le cadre de ce Salon.

Le travail de la Protection civile dans les régions enclavées et difficilement accessibles, le sauvetage de victimes sous les décombres, l'utilisation de chiens renifleurs, ont été également vulgarisés lors de ce Salon.

Ce Salon reflète également les efforts consentis par la Protection civile en termes de formation sur les premiers soins. A cet égard, 240 personnes dans la wilaya de Bouira ont bénéficié de stages spécialisés, ce qui renseigne également sur l'intérêt porté par les citoyens pour ce genre de formation, note-t-on.

D'autre part, un musée national de la Protection civile a été inauguré contenant des photos sur les différentes interventions qu'ont menées les agents de ce secteur à travers plusieurs régions du pays et à différentes étapes.

## TÉBESSA Saisie de 10 tonnes de peaux de moutons à Bir El Ater



Les éléments de la brigade mobile de la sûreté de daïra de Bir El Ater (95 km au sud de Tébessa), ont procédé, vendredi, à la saisie de 10 tonnes de peaux de moutons destinées à être exportées frauduleusement, par la frontière Est, indique-t-on à la sûreté de wilaya.

Cette marchandise a été découverte à bord d'un camion, près de la frontière Est, a fait savoir cette source, soulignant que le conducteur du véhicule et son passager ont été arrêtés pour être présentés, dès l'achèvement de l'enquête, devant la juridiction territorialement compétente. Une quantité de 5 tonnes de peaux de moutons avait été saisie au début de l'année en cours, dans des conditions analogues, dans la même localité de Bir El Ater, rappelle-t-on.

## DROITS DE L'HOMME - PRISONS

# Visites prochaines de la CNCPPDH aux établissements pénitentiaires

**La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (Cnccppdh) effectuera «prochainement» des visites «inopinées» dans plusieurs établissements pénitentiaires à travers le pays pour s'enquérir du respect des droits de l'homme, a-t-on appris vendredi auprès de cette commission.**

Selon une source proche de la Cnccppdh lors de la clôture d'un atelier de formation sur le rôle de la société civile dans le renforcement des droits des catégories vulnérables dans les établissements pénitentiaires, ces visites s'inscrivent dans le cadre du contrôle du respect des droits de l'homme dans ces établissements notamment pour les catégories vulnérables dont les femmes et les mineurs.



La Commission a rappelé à cet effet les visites effectuées dans certains établissements pénitentiaires en 2008 durant lesquelles elle avait recommandé l'amélioration de la valeur du repas des prisonniers, la création de centres réservés aux mineurs «indépendamment des autres détenus. Une proposition qui a été prise en considération par l'administration pénitentiaire.

De son côté, la direction générale de l'administration pénitentiaire, présente à cet atelier, a salué l'initiative de la

Cnccppdh concernant ces visites et a invité les représentants de la société civile à visiter ces établissements soulignant l'importance de la coordination entre l'administration pénitentiaire et la société civile pour éviter la récidive.

Elle a estimé que l'implication de la société civile restait «limitée» et «occasionale» en raison de sa méconnaissance des nouveaux mécanismes régissant les établissements pénitentiaires en vertu de la loi promulguée en 2005.

## PROTECTION CIVILE Bouira abrite les festivités

Les festivités officielles célébrant la journée mondiale de la Protection civile, ont été organisées, vendredi, à Bouira, en présence de M. Khellaf Mohamed, directeur de l'organisation et de coordination des interventions à la direction générale de la Protection civile représentant le Directeur général du secteur, le colonel Mustapha El-Habiri.

Ces festivités, auxquelles ont assisté également les au-

torités locales civiles et militaires de la wilaya ainsi que l'ambassadrice d'Autriche Mme Aloisia Worgötter, ont été marquées notamment par l'inauguration du premier Salon national de la Protection civile au niveau du stade olympique Rabah-Bitat de Bouira.

Ce Salon, où sont exposés les différents équipements modernes dont s'est doté ces dernières années, le secteur de la Protection civile, reflète

le niveau de développement enregistré par ce secteur.

La célébration de la journée mondiale de la Protection civile a été également marquée par l'inauguration d'un musée national de la Protection civile. Dans le même cadre, plusieurs expositions sur les modes d'intervention, ont été organisées par des équipes de la Protection civile. Un message de l'Organisation internationale de la Protection civile, a été lu

à cette occasion, soulignant l'importance du rôle de la société civile en matière de sensibilisation et de formation dans le domaine des premiers soins. Des retraités du secteur de la Protection civile ont été honorés, lors d'une cérémonie organisée à cette occasion. Une campagne de sensibilisation sur les risques d'asphyxie, a été également lancée en coordination avec les services du groupe Sonelgaz de la wilaya.

## TISSSEMSILT De nouvelles unités d'intervention pour le secteur de la Protection civile

Le secteur de la Protection civile dans la wilaya de Tisssemsilt a bénéficié au titre de l'année 2013 d'un programme de développement pour la réalisation, l'équipement et la réhabilitation de nouvelles unités d'intervention, a-t-on appris, vendredi, auprès des responsables locaux de cette instance. Ces projets portent sur la réalisation de trois unités secondaires d'intervention au niveau des communes d'El Ayoun, Ouled Bessam, El Youssoufia et la construction d'un poste avancé de la Protection civile dans la zone de Sidi Slimane, a indiqué à l'APS, le chargé de la communication.

Le programme comprend également l'inscription d'opérations de réhabilitation de deux unités de Protection civile au niveau des communes de Bordj Bou-nâima et de Tisssemsilt, a-t-il ajouté.

«L'objectif est d'alléger la pression exercée au niveau des unités secondaires opérationnelles couvrant les différentes zones de la wilaya et d'assurer une meilleure couverture au niveau des zones de Sidi Slimane, El Ayoun et El Youssoufia» a-t-il dit. Le secteur de la Protection civile la wilaya de Tisssemsilt, sera renforcé prochainement par la livraison d'une unité secondaire d'intervention dans la commune de Lardjemet



qui connaît un taux de réalisation estimé à 90%, a ajouté le même responsable signalant le lancement prochain des travaux de réalisation d'une unité secondaire d'intervention à Théniet El Had. Le secteur de la Protection civile a été renforcé l'année passée par la réception d'une unité secondaire nouvelle dans la commune de Ammari et mise en service récemment. Le bilan de la direction de wilaya de la Protection civile fait, par ailleurs, état d'une centaine de personnes et fonctionnaires ayant bénéficié d'un cycle de formation spécial sur les accidents domestiques «un secouriste

pour chaque famille» et qui porte sur les méthodes de secours d'urgence. Concernant la formation dans le domaine de la plongée, la même source fait état de six agents de la Protection civile ayant bénéficié durant les mois d'octobre et novembre 2012 d'un cycle de formation accélérée au niveau de la wilaya d'Oran.

Il s'agit notamment d'opérations d'intervention au niveau des plans d'eau à savoir les bassins d'eau puits et autres. La célébration la Journée mondiale de la Protection civile qu'a abritée la Maison de culture Mouloud Kacem Naïf Belkacem, a été marquée par l'organisation d'une exposition sur les moyens d'intervention dans divers cas d'accidents.

Des agents de la Protection civile parmi lesquels des retraités et des victimes d'accidents durant leur exercice, ainsi que des sportifs (la pétanque, les échecs), des journalistes et des étudiants ont été honorés à cette occasion.

APS

BENYENNI (TIZI OUZOU)

# Anniversaire de la mort tragique d'un grand Homme Mouloud Mammeri

**Ferrah Menad**

Depuis le 26 février et jusqu'au hier 1<sup>er</sup> mars, des festivités à la hauteur de sa grandeur, se déroulent à la Maison de jeunes et à l'espace culturel. La famille du défunt, le directeur de la culture, le vice-président du Congrès mondial amazigh (CMA), un représentant du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), et plein d'associations et de citoyens tenaient à marquer de leur présence cet événement.

Un grand bravo pour l'association «Talwit», qui a organisé des festivités aussi riches que variées. Il y a l'exposition sur le parcours de Da L'Mouloud, et le patrimoine culturel local à travers des coupures de presse, des photos, des tableaux de peintures, des objets artisanaux et les inévitables bijoux d'Ath Yenni...

Parallèlement se tient un Salon du livre amazigh. Des joutes poétiques et des représentations théâtrales étaient également au programme. Une conférence retracant sa vie et son œuvre a été tenue dès le deuxième jour. Toujours pour s'inscrire dans la lignée de son œuvre, des concours sont organisés. Le premier consiste en une dictée pour les enseignants de tamazight, avec 6 PC offerts par le ministère de la Culture, pour les lauréats ; le second est un concours culturel avec un PC au lauréat. Mais le clou des festivités reste la présence de la troupe «L'Ahelli» de Timimoun. Elle a envoûté les

Il y avait foule à Ath Yenni, pour se remémorer « amusnaw » (le penseur), comme on se plaît à l'appeler, pour commémorer le 24e anniversaire de sa disparition.



présents par ses chants. Cette troupe voulait par sa présence, manifester sa reconnaissance à celui qui, grâce au travail de recherche qu'il a mené, a fait sortir l'Ahelli de l'oubli. Mouloud Mammeri est né le 20 décembre 1917, à Taourirt Mimoun sur les hauteurs d'Ath Yenni.

Il est mort tragiquement dans la nuit du 25 et 26 février 1989 lors d'un accident de voiture, alors qu'il revenait du Maroc où il participait à un colloque international sur tamazight. A ce jour, sa mort reste néanmoins énigmatique. Ses travaux dérangeaient beaucoup à l'époque, les tenants de l'arabisme. Il restera celui qui, le premier, a porté la revendication de notre identité sur la place

publique. La fin de la guerre, il prépare à Paris un concours de professorat de Lettres et rentre en Algérie en septembre 1947.

Il enseigne à Médéa, puis à Ben Aknoun et publie son premier roman, *La Colline oubliée* en 1952. Sous la pression des événements, il dut quitter Alger en 1957. De 1957 à 1962, Mouloud Mammeri reste au Maroc et rejoint l'Algérie au lendemain de son Indépendance.

De 1965 à 1972, il enseigne le berbère à l'université dans le cadre de la section d'ethnologie, la chaire de berbère ayant été supprimée en 1962. Il n'assure des cours dans cette langue qu'au gré des autorisations, animant bénévolement des cours jusqu'en

1973 tandis que certaines matières telles l'ethnologie et l'anthropologie jugées sciences coloniales doivent disparaître des enseignements universitaires.

De 1969 à 1980, il dirige le Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques d'Alger (Crapo). Il a fait également un passage éphémère à la tête de la première Union nationale des écrivains algériens qu'il abandonne pour discordance de vue sur le rôle de l'écrivain dans la société. Mouloud Mammeri recueille et publie en 1969 les textes du poète kabyle Si Mohand.

En 1980, c'est l'interdiction d'une de ses conférences à Tizi Ouzou sur la poésie kabyle ancienne qui est à l'origine des événements du Printemps berbère. En 1982, il fonde à Paris le Centre d'études et de recherches amazighes (Ceram) et la revue *Awal* (La parole), animant également un séminaire sur la langue et la littérature amazighes sous forme de conférences complémentaires au sein de l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess).

Ce long itinéraire scientifique lui a permis de rassembler une somme d'éléments fondamentaux sur la langue et la littérature amazighes. En 1988, Mouloud Mammeri reçoit le titre de docteur honoris causa à la Sorbonne. Mouloud Mammeri meurt le soir du 26 février 1989 des suites d'un accident de voiture, qui eut lieu près d'Aïn Defla à son retour d'un colloque d'Oujda (Maroc).

## MAROC

### Coup d'envoi du festival du court-métrage de Tiznit (Maroc), un film algérien en compétition

Le coup d'envoi du 3<sup>e</sup> du Festival international du court-métrage de Tiznit (sud du Maroc) a été donné vendredi soir par le président du jury, l'historien, réalisateur et producteur français Jean-Louis Dufour.

Une vingtaine de courts-métrages représentant autant de pays dont l'Algérie sont en lice pour les trois prix de cette manifestation cinématographique : le Prix du jury, le Prix du public et le Prix «La poterne d'argent». L'Algérie est représentée par le film «Mollement, un samedi matin» (2011) de la réalisatrice Sofia Djama, un court-métrage de fiction de 28 mn dans lequel elle invite le spectateur à porter un regard sur le malaise et l'angoisse qui touchent la société à travers l'histoire de «Myassa», victime d'une agression sexuelle, perpétrée par un violleur déficient.

En avant-première, les spectateurs ont eu droit à la projection de «Au retour du cinéma», du réalisateur marocain Noureddine Kacha où sont abordés les problèmes de la production cinématographique au Maroc et les relations souvent conflictuelles entre comédiens et producteurs, sur fond de fermeture des studios de tournage.

En plus de la compétition officielle, l'édition de cette année dont le cinéma français est l'invité d'honneur a prévu la projection, hors-compétition, de sept films fran-



cais en présence de nombreux réalisateurs de l'Hexagone, Le Festival prendra fin dimanche par la remise des récompenses aux lauréats.

DJEBLA (DAÏRA D'ADEKAR, W. DE BÉJAIA)

### 4<sup>e</sup> édition de la fête du printemps

**Arslane Boughiden**

04 départs de bus à partir de la Maison de la culture de Béjaïa sont mis, ce matin samedi 02 mars 2013 dès 09h, à la disposition du public désireux de prendre part aux festivités organisées «en l'honneur» du printemps (Amenuz n'tefsut, aderys), par l'association Tajmaât n'Djebbla, en collaboration avec le comité du village.

Au programme de cet événement culturel sont ainsi prévus la visite du village, un déjeuner traditionnel de circonstance, «Seksu su deryis» en l'occurrence, «Itteballen» et gala de variétés au parc communal de Béni Ksila, une exposition-vente de produits du terroir, d'artisanat et même de livres, suivie d'une rencontre avec le public qui doit animer l'écrivain Rachid Oulebsir à 13h. A noter que cet événement pascal est soutenu et encouragé par la direction de la culture, la DJS, la direction du tourisme, l'APC de Béni Ksila mais également par des opérateurs économiques particuliers. Il s'agit de Danone, Talaïkit marbre, et de Boudiab et Amarat immobilier. La région est si belle, alliant forêts, jolis bois et balnéaire...

### ANNABA

### 2<sup>e</sup> Festival national de la production théâtrale féminine

Le coup d'envoi de la 2<sup>e</sup> édition du Festival national de la production théâtrale féminine a été donné, vendredi après-midi à Annaba avec la présentation, sur le parvis du théâtre régional Azzedine-Medjoubi, d'un spectacle de fantasia qui a ravi le public.

Dédié à la comédienne Wafia Belaârbi, disparue en 1998, ce festival dont la première édition avait été organisée en hommage à la défunte Aicha Adjouri, héroïne du film «Le vent des Aurès», connue sous son nom d'artiste Keltoum, constitue «une occasion pour évaluer le parcours des femmes dans le 4<sup>e</sup> art et promouvoir la créativité féminine», ont indiqué les organisateurs. La pièce «El Djamilet», mise en scène par Sonia (Mme Sakina Mekkiou) sur un texte de Nadjet Tibbouni, a ouvert le Festival. Produite par le théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, cette œuvre présentée hors-compétition se veut un hommage appuyé à toutes les femmes algériennes qui se sont sacrifiées pour le recouvrement de l'Indépendance. Les 9 pièces de théâtre en compétition dans ce rendez-vous culturel sont des œuvres des théâtres régionaux de Guelma, de Béjaïa et de Batna ainsi que de coopératives, associations et troupes théâtrales indépendantes qui tenteront de séduire et de convaincre le jury du festival que préside Ibrahim Noual.

Des rencontres sur l'apport féminin en 50 ans de théâtre algérien, des ateliers sur le conte et l'art de la narration, figurent au programme de ce festival, aux côtés d'une exposition de photographies sur l'œuvre de la moudjahida Wafia Belaârbi, membre de la troupe du FLN pendant la Révolution et sociétaire du Théâtre national algérien où elle a campé des rôles dans les pièces d'Ould Abderrahmane Kaki et d'Abdelkader Al-loula. Ce festival qui prendra fin jeudi prochain, est organisé par le théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba.

APS

# PORTE la barbe le nouveau geste santé

Porter la barbe n'est pas seulement une question de mode. Cet attribut pileux protègerait aussi les hommes du cancer de la peau et des crises d'asthme !

Porter une barbe nette et bien fournie n'est pas seulement un attribut tendance. C'est aussi un geste santé qui protège les hommes tout à la fois des attaques de pollen, des rayons UV et même du vieillissement de la peau.

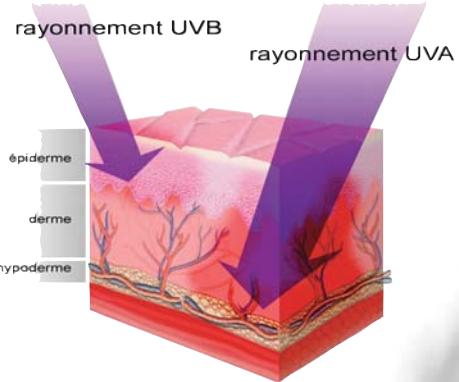
Ce sont des dermatologues australiens qui viennent de se pencher sur la pilosité de ces messieurs. Comme tout un chacun, les chercheurs de l'Université du Queensland avaient noté que les hommes qui portent la barbe et la moustache avaient un tiers du visage qui n'était pas exposé aux rayons UV. Mais ils ont poussé leurs recherches en utilisant un dosimètre de radiation,

c'est-à-dire un appareil dosant les radiations ultraviolettes qui passent à travers le barbe. Ils se sont ainsiaperçus qu'une barbe fait barrage de 90 à 95% aux rayons UV : «C'est un peu comme un indice SPF, plus la barbe est fournie, plus l'indice est élevé» expliquent les dermatos. «Les rayons UV frappent en ligne droite. Mais lorsqu'ils se heurtent à la barbe, les rayons se brisent et n'atteignent pas la peau.» Mais, en cette période où les pollens commencent à se disséminer dans l'air, la barbe (et la moustache) ont une autre utilité : elles empêchent, en effet, une partie des grains de pol-

lens qui circulent dans l'air de pénétrer dans les voies aériennes supérieures, et protègent ainsi les hommes des crises d'asthme provoquées par les allergènes.

Par ailleurs, en servant de barrière de protection contre les agressions extérieures, la barbe permet également à la peau de rester hydratée... et donc de vieillir moins vite. «Les poils de barbe ne protègent pas seulement des rayons UV, ils servent également de barrière au froid et au vent, comme le ferait une écharpe. Ils permettent ainsi à la peau de conserver son hydratation naturelle» ajoutent les dermatologues.





# La vitamine B9 durant la grossesse réduit de près de 40% le risque d'autisme

**DES COMPLÉMENTS DE VITAMINE B9 AU TOUT DÉBUT DE LA GROSSESSE RÉDUIRAIENT DE 40% LE RISQUE D'AUTISME DU NOUVEAU-NÉ, SELON UNE GRANDE ÉTUDE CLINIQUE MENÉE EN NORVÈGE ET PUBLIÉE MARDI DANS LE JOURNAL OF THE AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION (Jama).**

Cette recherche a porté sur quelque 85 000 enfants norvégiens dont la mère a pris ou non des compléments de vitamine B9, encore appelée acide folique.

La nette réduction du risque du syndrome autistique a été constatée chez les enfants de celles qui avaient pris cette vitamine entre quatre semaines avant le début de la grossesse et huit semaines après.

Les chercheurs n'ont pas pu établir de lien entre la vitamine B9 et un moindre risque du syndrome d'Asperger, une forme d'autisme supérieur, en raison d'un nombre insuffisant pour pouvoir faire une comparaison statistique.

Les femmes qui prenaient des compléments de vitamine B9 durant leur grossesse ont nettement augmenté entre le début de l'étude en 2002 et la fin en 2008. En 2002, elles étaient 43% à en prendre et 85% en 2008. Cependant un grand nombre d'entre elles ont commencé à prendre les compléments de vitamine B9 plus tard que ce qui est recommandé. Seulement la moitié a commencé avant de tomber enceinte. Le moment dans la grossesse où la mère prend de l'acide folique semble être très important pour réduire le risque d'autisme de son enfant, soulignent les auteurs. La période allant de quatre se-

maines avant le début de la grossesse à huit semaines après semble le plus efficace. «Nous avons observé une forte réduction du risque des troubles autismiques chez les enfants nés de mères qui avaient pris de l'acide folique», note le Dr Pål Surén, un épidémiologiste à l'Institut norvégien de la santé publique (Niph), le principal auteur.

L'acide folique est indispensable pour la synthèse de la molécule d'ADN et le processus de réparation de l'organisme. La vitamine est produite naturellement à partir du folate qui se trouve en abondance dans les légumes verts à feuilles, les pois, les lentilles, les haricots et les œufs. Aux Etats-Unis, au Canada et au Chili, la vitamine B9 est ajoutée dans la farine de manière à fournir automatiquement ce complément alimentaire aux consommateurs.

Il a déjà été établi qu'une carence de vitamine B9 durant la grossesse augmentait le risque de malformation du tube neural, le système nerveux primitif de l'embryon.

APS



## BÉBÉS BILINGUES

### Dès 7 mois, ils distinguent les 2 langues

Très tôt, les bébés seraient capables d'apprendre facilement les bases grammaticales de leurs deux langues maternelles. Apprendre l'anglais et le japonais, un jeu d'enfant pour les bébés qui grandissent dans un milieu bilingue ! Dès l'âge de 7 mois, ils parviennent à faire le distinguo entre ces deux

langues aux structures grammaticales bien distinctes. Pour cela, ils utilisent une technique : ils se plient à la hauteur et la durée des sons, variable suivant la langue. Avec cette découverte, les chercheurs du laboratoire de psychologie de la perception (Université Paris Descartes/Cnrs/ENS) et de l'Université de British Columbia comprennent un peu mieux le processus d'acquisition du langage chez l'enfant.

«Les bébés apprennent essentiellement en comptant, explique Judit Gervain, chargé de recherche au

Cnrs et à l'Université Paris Descartes dans leur étude, parue dans *Nature Communications*. Mais les bébés qui grandissent dans un milieu bilingue ont besoin de plus d'indices, ils développent donc d'autres stratégies que les bébés monolingues n'ont pas besoin d'utiliser».

Pour connaître ces stratégies, la scientifique a observé des bébés âgés de 7 mois pendant des expériences grammaticales. Elle a noté le temps que chaque enfant passait à regarder des panneaux, derrière lesquels des haut-parleurs émettaient différents sons, correspondant à l'anglais ou au japonais. Elle a remarqué que les jeunes enfants prêtait attention à des détails oraux comme le rythme, l'intonation et l'accent des mots.

«Si vous parlez deux langues à la maison, ne vous inquiétez pas pour l'acquisition du langage de votre enfant», conclut Judit Gervain.

L'apprentissage du langage chez l'enfant est un phénomène aux contours encore mystérieux pour les scientifiques. Une récente étude a révélé que les bébés seraient sensibles à leur langue maternelle avant même d'avoir été mis au monde.

CONSTANTINE

# Un quota supplémentaire de 20 000 logements publics locatifs

**Un «quota supplémentaire» de 20 000 logements publics locatifs (LPL) vient d'être attribué à la wilaya de Constantine, a indiqué jeudi le secrétaire général de la wilaya, M. Aziz Benyoucef.**

Ce quota s'ajoute aux 18 000 unités de la même formule ayant déjà bénéficié à la wilaya dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a ajouté ce responsable en marge d'un conseil de wilaya consacré au développement de la commune de Zighoud-Youcef.

Cet important complément de 20 000 unités, décidé en faveur de la wilaya au lendemain de la visite de travail du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, à Constantine, permettra une «meilleure prise en charge du dossier du logement à caractère social», a estimé le même responsable.

M. Benyoucef a précisé, dans ce contexte, que plusieurs «catégories de familles, à l'image de celles vivant dans des conditions précaires à la vieille ville, aux abords des oueds et sur des sites menaçant ruine à cause du phénomène du glissement de terrain, ouvrent également droit à un logement social, au même titre que les familles mal logées».



Le secrétaire général de la wilaya de Constantine a fait état, à ce propos, du recensement de plus de 4 000 familles occupant des logements affectés par le phénomène du glissement de terrain et de plus de 3 000 autres familles vivant dans des habitations vétustes à la vieille ville.

Des familles dont la décision de relogement figure parmi les priorités des autorités locales, a-t-il affirmé.

S'agissant des logements ruraux, M. Benyoucef a indiqué que la wilaya de Constantine vient également de bénéficier d'un «complément de 6 000 aides» à l'habitat rural.

Un quota supplémentaire qui vient à point pour permettre «d'achever, dans de bonnes conditions, l'opération de restructuration de 103 sites ruraux anarchiques recensés à travers le territoire de la wilaya», a considéré le secrétaire général de la wilaya de Constantine.

## ORAN

## Une centaine d'exposants au 4<sup>e</sup> Salon international du tourisme

Une centaine d'exposants nationaux et étrangers participeront à la quatrième édition du salon international du tourisme, des voyages et du transport, qui sera organisé du 4 au 7 avril prochain au Centre de conventions Mohamed Benahmed d'Oran. Placé sous le slogan «Siaha, le Salon qui mérite le voyage», ce rendez-vous regroupera des représentants d'offices de tourisme, d'agences de voyages et de complexes touristiques, des hôteliers, des restaurateurs, des opérateurs du tourisme thermal et autres ayant des activités en rapport avec ce secteur, a indiqué un communiqué de l'agence de communication événementielle «Astra».

Ce salon vise la promotion de la destination Algérie, la valorisation de la culture touristique, de l'artisanat et à faire connaître les réalisations réalisées par l'Etat dans ce domaine et à présenter les projets d'investissement en cours de réalisation. «Cette manifestation, organisée sous le haut patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, sera un espace pour les compagnies de transport aérien et maritime, des sociétés ferroviaires, des agences de location de voitures, des établissements bancaires et des assurances pour mettre en exergue leurs services et prestations» a-t-on souligné.

Ce Salon, qui se tiendra en coopération avec l'Office national du tourisme et de l'artisanat et la compagnie nationale de transport aérien Air Algérie, permettra également de présenter des services touristiques, d'échanger des expériences et de chercher des opportunités de partenariat pour développer la destination Algérie à travers la tenue d'ateliers et l'organisation de conférences. Des représentations théâtrales seront proposées aux exposants, outre d'autres activités culturelles dont des galas animés par des jeunes et des visites à travers la wilaya d'Oran.

## AIN TEMOUCHENT

## Relogement de 224 familles à El Amria

Deux cents vingt-quatre (224) familles de la commune d'El Amria (28 km d'Aïn Témouchent) qui habitaient dans des logements précaires ont été relogées jeudi. L'opération de relogement, qui entre dans le cadre de la Résorption de l'habitat précaire (RHP), a été encadrée par les autorités locales qui ont mobilisé d'importants moyens roulants pour aider les bénéficiaires de

nouvelles habitations à déménager.

Une fois évacuées, les habitations précaires ont été démolies afin d'éviter qu'elles soient de nouveau occupées. Les terrains d'assiettes récupérés serviront à la réalisation de nouvelles habitations et des équipements publics à la faveur des programmes bénéficiant à cette collectivité locale, notamment celui inhérent aux

logements sociaux et promotionnels subventionnés, ont indiqué des responsables communaux.

D'autres opérations de relogement sont programmées pour les semaines à venir dans la wilaya d'Aïn Témouchent qui a bénéficié d'un total de 4 500 logements dans le cadre du programme RHP. Ceux-ci sont en cours de réalisation à travers la wilaya où il est recensé un total

6 000 habitations précaires, a-t-on rappelé.

Selon les responsables de l'Opgi, la wilaya a bénéficié de 8 990 logements sociaux de type LPL (logement public locatif) dont 1 490 unités destinées à la résorption de l'habitat précaire (RHP). Quelque 2 900 unités ont été lancées à travers la wilaya. La totalité de ce programme a été lancée en 2012, a-t-on précisé.

## TIZI-OUZOU

## Plaidoyer pour le repeuplement des ruchers

Les cadres du secteur de l'agriculture de la wilaya de Tizi Ouzou, réunis jeudi à l'institut de technologie moyen agricole spécialisé de Boukhalfa pour évaluer la situation du secteur au niveau local, ont plaidé pour l'inscription, par le gouvernement, d'une opération de repeuplement des ruchers dévastés par la tempête de neige de février 2012.

Selon des subdivisionnaires présents à cette rencontre de présentation des recommandations de la 16<sup>e</sup> session d'éva-

luation des contrats de performance des wilayas, cette tempête de neige et les incendies de l'été dernier ont causé des «dégâts importants» à l'apiculture à travers «une forte mortalité des colonies d'abeilles». En réponse à la préoccupation des subdivisionnaires, le conservateur des forêts a indiqué que sa direction entend déposer une demande auprès de la tutelle pour réintroduire cette opération de repeuplement dans sa nomenclature. Un avis partagé par le directeur

des services agricoles, qui avait souligné que les incendies et les intempéries de l'année écoulée ont décimé plusieurs essaims. L'activité apicole est en plein essor dans la wilaya de Tizi Ouzou qui compte pas moins de 88 213 ruches pleines. La production de miel a été de l'ordre de 1 175,5 quintaux durant la campagne 2012, «des récoltes qui ont été compromises par les conditions climatiques» selon les chiffres avancés par la direction locale des services agricoles.

## KHENCHELA

## 13 agglomérations rurales seront raccordées au réseau du gaz naturel en 2013

Les travaux pour le raccordement de 13 agglomérations rurales dans la wilaya de Khencela au réseau du gaz naturel seront prochainement lancés au titre de l'exercice 2013, apprend-on de la Direction de l'énergie et des mines (DEM).

L'opération, prévue dans le programme quinquennal 2010-2014, mobilise près de 210 millions de dinars et «s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant l'amélioration des conditions de vie des populations rurales», a ajouté la même source. Il sera égale-



ment procédé au recensement des mechas et des villages susceptibles d'être raccordés dans la foulée de cette action, souligne-t-on également à la DEM.

«Tous les chefs-lieux de communes sont raccordés au réseau du gaz de ville dans cette wilaya, soit avec un taux de 100%», a-t-on précisé en soulignant que «les efforts sont aujourd'hui concentrés sur la fourniture de cette énergie aux agglomérations secondaires non encore desservies».

APS



AMAR GHOU L'A ANNONCÉ À KHENCHELA

## «Un budget spécial pour les maisons cantonnières»

**| Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, a annoncé lundi, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Khencela, que son département a réservé, au titre de l'exercice 2013, un budget spécial pour les maisons cantonnières à travers le pays.**

Ces moyens qui seront versés «prochainement», en coordination avec les Directions des travaux publics des wilayas, serviront à la gestion et à l'équipement de ces structures, aujourd'hui au

nombre de 500 à travers le pays, et dont les ressources humaines seront également renforcées, a ajouté le ministre.

M. Ghoul a également indiqué que la future autoroute des Hauts

Plateaux qui sera lancée en travaux dès cette année, disposera avant même son ouverture à la circulation, de toutes les infrastructures et des équipements de service.

## CONGRÈS-DÉFENSE

### Chuck Hagel : «Les coupes budgétaires «menacent» la capacité du Pentagone à remplir sa mission»

Les coupes budgétaires automatiques qui doivent toucher le budget de la Défense à partir de vendredi soir «menacent» la capacité du Pentagone à mener à bien l'ensemble de ses missions, a averti vendredi le secrétaire américain à la Défense, Chuck Hagel. «Que ce soit clair, cette incertitude menace notre capacité à remplir efficacement l'ensemble de nos missions», a déclaré le nouveau chef du Pentagone, dont le budget va être amputé d'environ 8% sur les sept derniers mois de l'exercice budgétaire.

La Marine va peu à peu closer au sol plusieurs centaines de ses avions à partir du mois d'avril, l'armée de l'Air tailler dans les heures de vol, l'armée de Terre réduire l'entraînement pour les unités qui ne s'apprêtent pas à être déployées en Afghanistan, a-t-il énumér. «Plus tard, ce mois-ci, nous comptons notifier à des milliers d'employés civils qu'ils feront l'objet de mesures de chômage partiel», a ajouté M. Hagel. «Je sais que ces coupes budgétaires vont être douloureuses, particulièrement au sein de nos employés civils et de leurs familles», a convenu Chuck Hagel, également «inquiet» pour la capacité de l'armée à répondre rapidement à une crise. Faute de budget voté par le Congrès pour l'exercice 2013 (octobre 2012 - septembre 2013), le Pentagone fonctionne sur la base du budget précédent, sans possibilité d'utiliser l'argent comme il l'entend. S'ajouteront à cela vendredi soir des coupes automatiques de 46 milliards de dollars à digérer avant la fin septembre. Certains secteurs comme la solde des militaires ou les frais de santé et de protection sociale des soldats n'étant pas affectés, ces coupes se concentrent sur

## FINANCES-CRISE

## Les Etats-Unis entrent dans une ère d'austérité budgétaire

Le président Barack Obama a signé vendredi soir un décret ordonnant le déclenchement automatique de coupes budgétaires pour un montant de 85 milliards de dollars applicables de mars à septembre prochain, faute d'accord avec le Congrès sur la gestion des finances de l'Etat.

Ce plan, appelé «séquestration», intervient après l'échec des négociations entre la Maison-Blanche et les républicains du Congrès sur les modalités d'équilibrer les finances de l'Etat dont le déficit budgétaire est à plus de 1 000 milliards de dollars et une dette publique dépassant les 16 400 milliards de dollars.

La difficulté du président Obama et les parlementaires républicains à parvenir ensemble à une solution durable pour le triple problème du déficit du budget de l'Etat, du plafond de la dette et de la fiscalité a donné lieu, depuis ces dernières années, à la réurgence périodique de menaces budgétaires résolues par des mesures provisoires.

Faute de s'entendre, en décembre dernier, sur un plan de réduction du déficit budgétaire, la présidence américaine et les parlementaires républicains avaient convenu d'une solution consistant à augmenter les impôts pour les revenus supérieurs à 400 000 dollars par an, et à repousser au 1<sup>er</sup> mars 2013 les coupes bud-



gétaires automatiques dont le principe avait été retenu en 2011 par les deux parties en cas de désaccord. Revenus à la table de négociations depuis février dernier, aucun compromis n'a pu être arraché entre les deux camps démocrate et républicain : alors que le président Obama a souhaité une approche équilibrée dans la réduction des dépenses fédérales avec une autre augmentation des impôts pour les riches, les républicains ont fait preuve d'intransigeance s'opposant à tout relèvement fiscal. Avec la signature de ce décret d'application par le chef de la Maison-Blanche, il appartiendra aux institutions concernées de procéder non seulement à sabrer dans leurs dépenses, soit 8% pour le secteur de la Défense et 5% pour les autres organismes pu-

blics, mais aussi à mettre en congé sans solde jusqu'à 800 000 fonctionnaires d'ici à la fin 2013. Comme requis par la loi, l'Office public de gestion et du budget (OMB) a envoyé vendredi soir au Congrès un rapport détaillé de plus de 80 pages portant sur l'ensemble des réductions budgétaires qui seront opérées. Les effets négatifs du déclenchement de ce plan déborderont même sur l'économie mondiale, suscitant l'inquiétude du FMI qui avait avancé jeudi que cela affecterait non seulement les perspectives économiques des Etats-Unis mais aussi celles du reste du monde. Au-delà de l'année 2013, la «séquestration» pourra aller à d'autres réductions dans les dépenses publiques pour un montant de 1 200 milliards de dollars sur dix années.

## Les Américains retiennent leur souffle à l'approche du risque de «séquestration»

La «séquestration», un vaste plan d'austérité budgétaire, risque de se mettre en place vendredi à minuit aux Etats-Unis en cas de désaccord entre la Maison-Blanche et le Congrès, jetant un vent de panique du fait de ses conséquences néfastes. Le coût financier et social de la «séquestration» se traduira, dans une première phase, par l'amputation des dépenses fédérales américaines pour un montant de 85 milliards de dollars sur sept mois jusqu'à septembre avec la mise en congé sans solde de plus de 800 000 fonctionnaires, freinant une reprise économique déjà fragile aux Etats-Unis. Les effets négatifs du déclenchement éventuel de ce plan déborderont même sur l'économie mondiale, suscitant l'inquiétude du FMI qui a

avancé jeudi que la «séquestration» affecterait non seulement les perspectives économiques des Etats-Unis mais aussi celles du reste du monde. Cela s'est déjà fait sentir sur les marchés pétroliers avec le Brent qui a perdu près d'un dollar vendredi à 110,39 dollars le baril, tandis que le brut léger du Nymex céda 1,03 dollar, à 91,02 dollars le baril. Afin de tenter de résoudre cette impasse budgétaire, le président Barack Obama s'est réuni vendredi à la Maison-Blanche avec les dirigeants républicains et démocrates du Congrès après l'échec des pourparlers entre les élus des deux partis durant ces derniers jours.

Le président américain, qui a jusqu'à vendredi 23h59 pour signer l'ordonnance instaurant officiellement ces coupes budgétaires, a déclaré dans un com-

muniqué transmis jeudi soir que les familles de la classe moyenne «ne peuvent pas continuer à payer le prix du dysfonctionnement qui règne à Washington».

Pour lui, «au lieu de mettre un terme à une échappatoire fiscale qui profite aux Américains bien nantis, les républicains ont choisi de couper dans les services essentiels destinés aux enfants, aux personnes âgées et aux militaires afin de réduire le déficit budgétaire». Fermement opposé à l'augmentation des impôts aux riches que souhaite Obama, le président républicain de la Chambre des représentants, John Boehner, lui rétorqua qu'il n'est pas question «de voler le peuple américain pour financer davantage le gouvernement». Afin de mettre la pression sur les répu-

blicains, le président Obama et plusieurs de ses ministres multiplient conférences de presse et déclarations publiques durant ces derniers jours en alertant des conséquences de l'austérité prévue : pertes d'emplois, coupes dans le secteur de la Défense, longues files d'attente dans les aéroports, retards dans les ports, congés sans solde de milliers de fonctionnaires. Le noeud gordien des négociations, dont il est difficile de pronostiquer les résultats, réside dans le fait que le président Obama veut obtenir un compromis alliant une approche équilibrée dans la réduction des dépenses fédérales avec une augmentation des impôts pour la classe aisée, tandis que les républicains sont contre toute augmentation fiscale.

APS

## Programme du dimanche 3 mars 2013



10h30 : Relais «rediff» - Emission  
11h00 : Santé mag «rediff» - Magazine de santé  
12h00 : Journal en français+météo  
Information  
12h25 : Avis religieux (direct) - Religion  
13h25 : Football «CSC/USMB» différé - Sport  
15h00 : Twahacht bladi (direct) - Emission  
16h30 : Sebaq el madjarate (02) - Dessin animé  
17h00 : Hassna bent el ghoule (05) - Dessin animé  
17h15 : Takder tarbah n°107 - Emission de jeux  
18h00 : Journal en tamazight - Information  
18h30 : Le soleil et la vérité (14) - Feuilleton alg  
19h00 : Journal en français+météo - Information  
19h30 : Une ville, une histoire - Reportage  
20h00 : Journal en arabe - Information  
20h45 : Canal foot - Emission sportive  
22h00 : Culture club - Emission culturelle  
23h00 : Latifa ben akouche - Concert  
ooohoo : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu  
12:50 Mon assiette santé - Magazine de services  
13:00 Journal  
13:25 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration  
13:35 Météo  
13:40 Mentalist - Série policière - *Du rouge à l'âme* - Saison 1 (10/23)  
14:35 D'House - Série hospitalière - *Double discours* - Saison 1 (17/22)  
15:25 D'House - Série hospitalière - *Sacrifices* - Saison 1 (18/22)  
16:20 Les experts : Miami - Série policière - *Grand Prix* - Saison 2 (7/24)  
17:05 Les experts : Miami - Série policière - *Romance en eaux troubles* - Saison 2 (9/24)  
18:00 Sept à huit - Magazine de société  
19:50 Là où je t'emmènerai - Magazine de société  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration  
20:40 Météo  
23:25 Les experts : Manhattan - Série policière - *Du sang sur la neige* - Saison 1 (13/23)



12:05 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu  
13:00 Journal  
13:20 13h15, le dimanche... - Magazine d'actualité - Odyssée arctique : «L'appel du loup»  
14:05 Météo 2  
14:10 Vivement dimanche - Divertissement  
Le chanteur Salvatore Adamo, qui...  
16:25 Grandeur nature - Découvertes - Chaneet et les singes chanteurs  
Muriel Robin raconte le parcours...  
17:30 Stade 2 - Multisports  
18:45 Point route - Magazine de services  
18:50 Vivement dimanche prochain - Divertissement  
20:00 Journal  
20:30 20h30 Le dimanche - Magazine d'information  
20:40 Emission de solutions - Magazine de l'environnement  
20:41 Météo 2  
22:25 Non élucide - Magazine de société - *L'affaire Michèle Gillet*  
23:55 Journal de la nuit



12:00 12/13 : Journal régional  
12:10 12/13 Dimanche - Magazine politique  
12:50 30 millions d'amis - Magazine animalier  
13:20 *Le tuteur* - Téléfilm dramatique - *Une nouvelle vie*  
14:55 Keno - Loterie  
15:00 En course sur France 3 - Tiercé - Depuis Auteuil  
15:20 Cyclisme - Paris - Nice 2013.  
Prologue : Houilles  
17:00 Chabada - Variétés - Spéciale femmes  
17:55 Questions pour un super champion - Jeu  
19:00 19/20 : Journal régional  
19:30 19/20 : Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport - Multisports  
20:15 Zorro - Série d'aventures - *Les regrets du sergent* - Saison 1 (36/39)  
22:15 Météo  
22:20 Soir 3  
22:40 *Inspecteur Lewis* - Téléfilm policier - *L'oiseau de feu* - (3/4)



12:15 Le petit journal de la semaine - Divertissement  
12:45 Le supplément - Magazine d'actualité  
13:50 La semaine des Guignols - Divertissement-humour  
14:25 Dimanche + - Magazine politique  
15:15 Les nouveaux explorateurs - Découvertes - Erik Mootz en Nouvelle-Zélande  
16:15 Shitcom - Divertissement-humour - La rupture  
16:17 Shitcom - Divertissement-humour - Le CV  
16:20 Page 8 - Téléfilm de suspense  
18:00 Les nouveaux pirates de l'information - Société  
18:35 Zapping de la semaine - Divertissement  
18:55 Le JT  
19:10 Canal football club - Football - 1re partie  
19:35 Canal football club - Football - 2e partie  
20:55 Avant match L1 - Magazine sportif  
22:55 Canal football club - Football - Le débrief  
23:15 L'équipe du dimanche - Football



11:20 Turbo - Magazine de l'automobile  
12:40 Météo  
12:45 Le 12.45  
13:05 Recherche appartement ou maison - Téléréalité  
14:10 Recherche appartement ou maison - Téléréalité  
15:30 Maison à vendre - Magazine de société - Jessica et Clément  
16:15 D&CO - Magazine de la décoration - Alexandra  
17:15 66 minutes - Magazine d'actualité  
18:40 66 minutes : les histoires qui font l'actu - Magazine d'actualité  
19:40 Météo  
19:45 Le 19.45  
20:05 E=M6 - Magazine scientifique - Ils jouent les super-héros au péril de leur vie !  
20:30 Sport 6 - Magazine sportif  
23:00 Enquête exclusive - Magazine d'information - Bahamas, paradis en eaux troubles

## La sélection



20:50

## Transformers - Film d'action

Durée : 2h35 - Acteurs : Shia LaBeouf, Megan Fox, Josh Duhamel - Réalisateur : Michael Bay  
Un jeune Américain découvre que sa voiture n'est en fait qu'un robot extraterrestre. Rapidement, l'adolescent comprend qu'un vaste combat s'annonce sur Terre.



20:45



## Je reste ! - Comédie

Durée : 1h40 - Acteurs : Sophie Marceau, Vincent Perez, Charles Berling - Réalisateur : Diane Kurys  
Déslaissée par son mari, un férus de vélo, une femme prend un amant qui lui ouvre d'autres horizons. Mais le mari n'entend pas se laisser abandonner ainsi.



20:45

## Inspecteur Lewis - Téléfilm policier

Durée : 1h30 - Acteur : Kevin Whately, Laurence Fox, Harriet Madeley - Réalisateur : Tim Fywell  
Une tache indélébile  
Invité à passer quelque temps au département de criminologie d'Oxford, Paul Yolland, un professeur américain controversé, est retrouvé pendu.



21:00



## Football - En direct

Durée : 1h55 - Championnat de France Ligue 1 - 27e journée. Lille / Bordeaux.



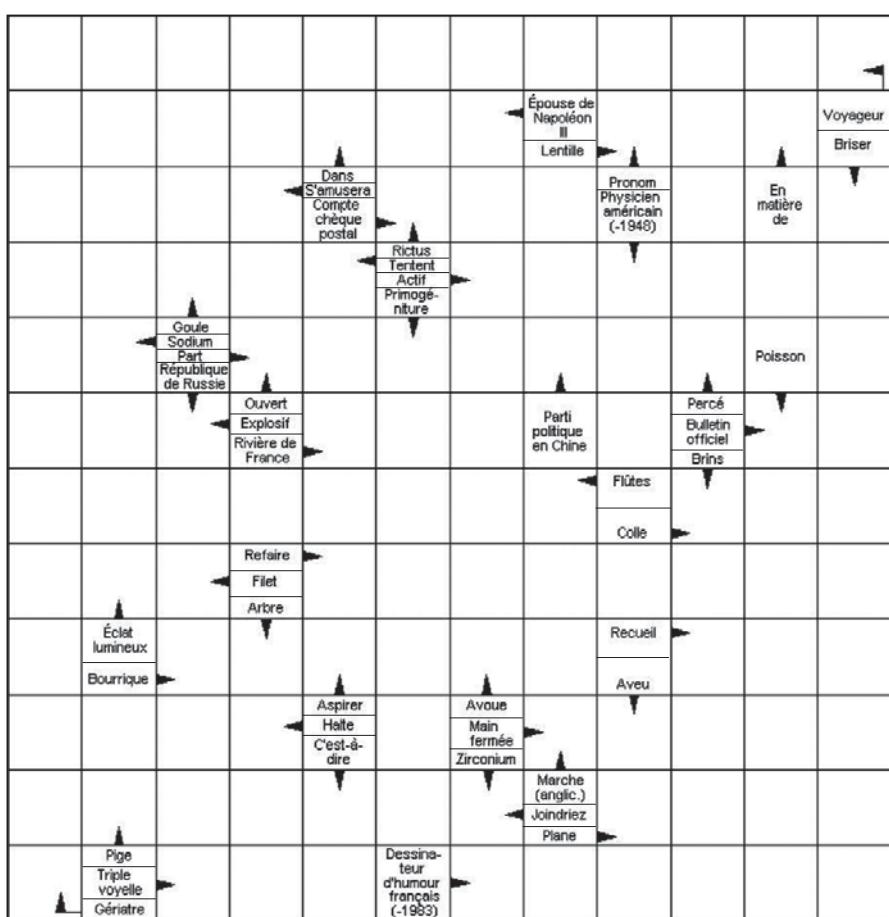
20:50

## Capital - Magazine de l'économie

Durée : 2h10 - Présentateur : Thomas Sotto  
Châteaux, antiquités, patrimoine : à qui profitent les joyaux de la France ?  
Au sommaire : Déco, art : dans les coulisses du «Marché aux puces» - Mont Blanc : un business au sommet



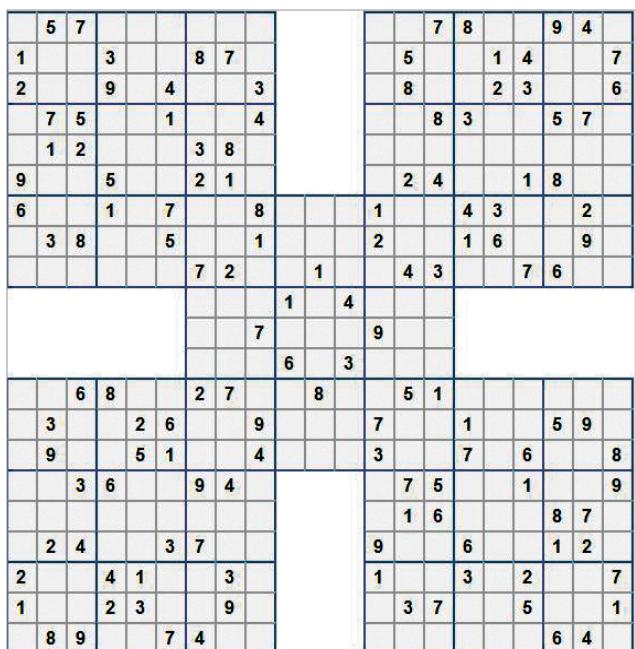
## Mots fléchés n°210



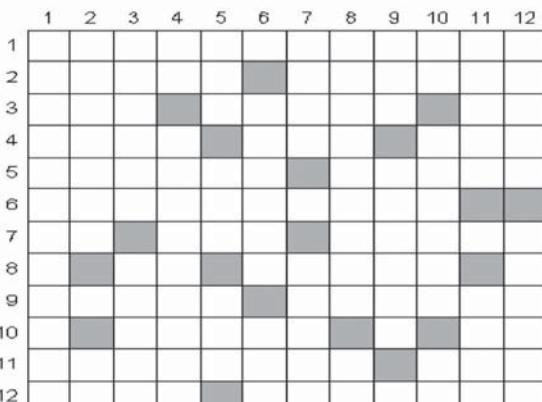
## Samurai-sudoku n°210

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°210



## Horizontalement:

- 1.Poli
  - 2.Pierre fine - Sel de l'acide iodhydrique
  - 3.Andouiller - Rive - Infinitif
  - 4.Réduire à ne pouvoir répondre (a)
  - États-Unis -
  - Personne ignorante
  - 5.Matrice - Femelles du sanglier
  - 6.Cinéaste soviétique
  - 7.Issu - Disconvenu - Point fixe d'une corde vibrante
  - 8.Bradyte - Base
  - 9.Rivière de France - Qui professe l'existence de Dieu
  - 10.Expérimente - Le numéro un
  - 11.Cylindres - Époque
  - 12.Victime - Habiter quelque part
- 1.Commune des Yvelines
  - 2.Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
  - 3.Diversifiés - Conclus
  - 4.Article espagnol - Ammophile
  - 5.Étendue désertique - D'une seule couleur
  - Pronom relatif
  - 6.Moscovites - 1/2 seconde
  - 7.Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
  - 8.Liaison chimique de deux atomes par mise
  - en commun d'électrons - Xénon
  - 9.Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
  - 10.Europium - Âgées - Interjection
  - 11.Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
  - 12.Vin blanc sec - Hauser une note d'un demi-ton

## Proverbes

Celui qui est riche peut acheter tout ce qu'il veut, même la conscience des gens.

## Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

## Proverbe berbère

Dans la nuit noire, sur la pierre noire, une fourmi noire. Dieu la voit.

## Proverbe arabe

Chassez le naturel par la porte, il revient par la fenêtre

## Proverbe français

## C'est arrivé un 3 mars

**1999** : l'Irak accepte la résolution 686 du Conseil de sécurité des Nations unies qui prévoit un cessez-le-feu permanent et la libération de tous les prisonniers de guerre et les civils koweïtiens enlevés.

**2000** : le général croate Tihomir Blaškić est condamné à quarante-cinq ans de prison pour crime contre l'humanité par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yugoslavie.

**2002** : les Suisses disent « oui » à l'adhésion à l'ONU, lors d'un référendum national.

**2003** : ouverture, à Athènes, du procès des dix-neuf membres présumés de l'Organisation révolutionnaire grecque du 17-novembre, l'un des groupes terroristes d'extrême-gauche les plus mystérieux d'Europe, tenu responsable de vingt-trois assassinats entre 1975 et 2000.

**2004** : le Parlement français adopte définitivement le projet de loi sur la laïcité qui interdit le port de signes religieux ostentaires dans les écoles, collèges et lycées publiques à compter de la rentrée scolaire 2004.

**2011** : résolution n° 1971 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Libéria.

## Célébrations:

- **Bulgarie**: Journée de la Libération de la Bulgarie du joug ottoman, commémore le Traité de San Stefano en 1878 par lequel la Russie impose à l'Empire ottoman la reconnaissance de l'indépendance de la Bulgarie.

- **Japon** : Hinamatsuri, fête des poupées ou fête des petites filles, jour consacré aux petites filles.

## CENTRE DE REGROUPEMENT SPORTIF À SKIKDA

# Lancement prochain des travaux de réalisation

Les travaux de réalisation d'un centre de regroupement sportif pour les équipes nationales, prévu à Ouled Hebaba, dans la daïra d'El Harrouch (sud de Skikda), seront lancés «courtant 2013», a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction de la jeunesse et des sports

(DJS). Ce projet pour lequel les consultations sont en cours, sera construit sur un site de 20 hectares situé à 1 300 mètres au-dessus du niveau de la mer, a ajouté la même source. Cette infrastructure comprendra, notamment, un bloc

pédagogique, un hôtel de 120 chambres, une salle de récupération et de soins, un stade de football avec trois terrains, dont deux en gazon naturel, des salles de boxe et des espaces pour les sports de combat et la musculation, a-t-on précisé.

Les services de la DJS ont également fait part d'autres projets portant sur la réalisation, à moyen terme, dans cette wilaya d'un centre de formation de jeunes handballeurs et d'une école de natation à la piscine communale de la localité de Ben M'hidi, à l'est de Skikda.

## CLÔTURE DE LA 13<sup>E</sup> ÉDITION DU SAHARA Marathon au camp de réfugiés sahraouis de Smara

La 13<sup>e</sup> édition du marathon du Sahara occidental «Sahara Marathon» qui a vu la participation de plus 440 athlètes sahraouis et étrangers a pris fin mercredi au camp de réfugiés sahraouis de Smara. Les participants se sont félicités de la bonne organisation de cette manifestation qui véhicule, ont-ils estimé, «un message de solidarité avec le peuple sahraoui car coïncidant avec l'anniversaire de la création du 37<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Rasd».

Les coureurs algériens ont décroché les premières



places des quatre phases du marathon auquel ont participé 342 Sahraouis, 97 Algériens et 3 étrangers. La cérémonie de clôture de cette manifestation sportive

a été marquée par des parades militaires et des exposés sur le patrimoine sahraoui ainsi que par la remise de trophées aux athlètes vainqueurs des pre-

mières places. La célébration du 37<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Rasd s'est déroulée en présence d'une délégation parlementaire algérienne conduite par M. Djilali Gueniber, membre de l'Assemblée populaire nationale (APN). La délégation algérienne a visité à cette occasion plusieurs structures sportives et éducatives et le Conseil national sahraoui. En outre, le président sahraoui M. Mohamed Abdellaiz, a offert un déjeuner en l'honneur de la délégation algérienne.

## DOPAGE

### 2 nouvelles actions en justice contre Armstrong

La liste des actions en justice contre l'ancien cycliste américain Lance Armstrong vient de s'allonger davantage après que deux actions ont été entamées contre le champion déchu.

Il s'agit d'une action intentée par la société d'assurances «Acceptance Insurance Company» qui accuse Armstrong d'avoir caché ses pratiques dopantes pour gagner le Tour de France en 1999, 2000 et 2001, années pendant lesquelles cette société a versé des primes de victoire au Texan.

Si elle gagne ce procès, la société devra recevoir jusqu'à «trois millions de dollars de gratifications imméritées que Lance Armstrong a obtenu en fraudant», indiquent des documents de justice déposés dans le comté de Travis



(Texas). L'Américain est également visé par une plainte en nom collectif déposée devant un tribunal fédéral de Los Angeles contre FRS, une société de suppléments nutritionnels qui a employé Armstrong comme ambassadeur. L'ancien boss du peloton, déchu en octobre de la majorité de ses titres et radié

à vie par les autorités sportives, a publiquement avoué à la mi-janvier, après de longues années de dénégations, qu'il s'était dopé jusqu'en 2005. Armstrong est aussi poursuivi par le ministère américain de la Justice qui a récemment décidé de se joindre à la plainte pour fraude déposée contre le sportif par son ex-coéquipier Floyd Landis, sur la base de la loi américaine contre les fausses déclarations.

S'il est reconnu coupable d'avoir trompé le gouvernement en utilisant de l'argent public, via le sponsoring de son équipe par US Postal Services, pour financer notamment un programme de dopage, Armstrong pourrait devoir débourser jusqu'à 90 millions de dollars, une grande partie de sa fortune.

## NBA

### Victoire des Miami face à Memphis (98-91)

Miami a enregistré vendredi sa treizième victoire d'affilée en NBA, en battant Memphis à domicile (98-91), alors que LeBron James a été désigné meilleur joueur de la Conférence Est pour le qua-

trième mois consécutif. Après ce succès face à la meilleure défense de la Ligue (89,5 pts encaissés en moyenne), Miami caracole en tête de la Conférence Est avec 42 victoires et 14 défaites. Depuis la for-

mation très décrite du «Big Three» à Miami à l'été 2010, le Heat (surnom des Miami), a atteint deux fois la finale NBA, perdant en 2011 face à Dallas et enlevant le titre l'an dernier face à Oklahoma City.



## Solution Samurai-sudoku N°209

1	6	3	9	4	8	7	5	2
7	2	4	6	1	5	9	3	8
5	8	9	3	7	2	6	1	4
3	4	5	7	8	9	1	2	6
2	1	6	5	3	4	8	7	9
8	9	7	2	6	1	3	4	5
6	3	8	4	5	7	2	9	1
9	5	1	8	2	3	4	6	7
4	7	2	1	9	6	5	3	8

9	1	2	3	8	4	6	7	5
5	3	8	2	7	6	9	1	4
4	6	7	1	5	9	3	2	8
3	5	6	9	8	4	1	2	6
2	8	6	9	3	7	5	4	1
1	7	4	5	6	2	8	3	9
6	4	5	6	7	9	3	1	8
7	6	5	4	3	2	9	8	2
5	2	3	4	1	6	7	8	5

## Solution Mots Croisés N°209

AMPHIBIOLOGIE  
CANALISATION  
CIEL ■ S ■ DENSE  
ONUSIEN ■ RA ■ O  
I ■ M ■ FAUTAS ■ L  
NYON ■ UER ■ TOI  
TENANTE ■ VERT  
AMITIE ■ SURAH  
NEE ■ ARDU ■ ALI  
CN ■ BIAISE ■ ■ Q  
E ■ OASIS ■ CLOU  
SUCCES ■ TOURE

## Solution Mots Fléchés N°209

FLAGORNERIES  
AUDEMEURANT ■  
CID ■ EVA ■ V ■ RN  
TRENTENAIRE ■  
IENA ■ ICARE ■ O  
O ■ DROLE ■ ELUS  
NUAGES ■ TZARS  
N ■ SUD ■ TI ■ TAU  
AM.EINSTEIN ■  
ION ■ POURVOIS  
RUINEE ■ E ■ NUE  
E ■ DU ■ LYRISME

## COUPE DES CLUBS DE L'UAFA

**Sabri Al Meniaoui : «Le match face à l'USMA ne sera pas facile»**

L'entraîneur de l'équipe égyptienne d'Al Ismaïly SC, Sabri Al Meniaoui, a estimé vendredi que la double confrontation face à l'USM Alger comptant pour les demi-finales de la coupe des clubs de l'Union arabe de football (Uafa) «ne sera pas facile».

«La formation algérienne est forte et bien organisée. Elle occupe une bonne position au

classement de la Ligue 1. Le match ne sera pas facile. C'est incontestablement la rencontre phare de ce tour», a déclaré Al Meniaoui à la presse locale, après le tirage au sort effectué vendredi au siège de la Fédération algérienne de football (FAF). Les Egyptiens d'Al Ismaïly ont sorti le CR Belouizdad, deuxième représentant algérien dans cette

compétition arabe, aux tirs au buts (4-1) après une égalité parfaite (1-1, 1-1). «Je demande à nos supporters de continuer à encourager l'équipe comme ils l'ont si bien fait lors du match devant le CR Belouizdad», a ajouté le coach des Dawrichs.

L'USMA accueillera son hôte lors du match aller prévu le 12 ou 13 mars, avant de se

rendre en Egypte pour le match retour qui se déroulera le 2 ou 3 avril prochain. L'autre demi-finale, mettra aux prises Al Arabi du Koweït et le Raja Casablanca (Maroc). En cas de qualification de l'USM Alger, la finale retour aura lieu à Alger le 14 mai, tandis que la finale aller se jouera le 24 avril.

**LIQUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (TOUR PRÉLIMINAIRE -RETOUR)  
La JSM Béjaïa qualifiée au prochain tour**

Le club algérien, la JSM Béjaïa s'est qualifiée pour les 1/16 de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, après avoir obtenu le nul (0-0) face à son homologue du Niger, l'Olympique Niamey, en match retour disputé vendredi à Niamey.

La formation béjaïaque doit sa qualification au prochain tour de la compétition, à sa large victoire acquise lors du match aller à Béjaïa sur le score de (3-0). Au prochain tour, la JSMB affrontera en principe le club ghanéen Ashante Kotoko, large vainqueur au match aller d'Ela Nguema de la Guinée équatoriale (7-0). Le 2<sup>e</sup> représentant algérien dans cette lucrative compétition, l'ES Sétif champion d'Algérie en titre, était exempt.

## JS KABYLIE

**Sendjak s'explique avec ses joueurs****Ferrah Menad**

les enseignements nécessaires afin d'éviter de retomber dans les mêmes difficultés à l'avenir.

**Des sixtes au menu**

Pour clore la séance d'entraînement d'hier matin, l'entraîneur de la JSK a organisé des sixties qui ont permis aux joueurs de se dérouler. C'était l'occasion pour les blessés, à l'instar de Sadkaoui et Mekaoui, de prouver qu'ils sont d'aplomb pour la rencontre face au CRB la semaine prochaine au stade du 20 Août.

**CHAMPIONNAT D'ALGERIE AMATEUR  
Résultats et classement****(Gr. Est - 18<sup>e</sup> journée)**

Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 18<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie amateur de football, (Gr. Est), disputées Vendredi.

E Collo - DRB Tadjen Janet	0-3
JSM Skikda - Hamra Annaba	1-1
US Tébessa - JSD Jijel	2-0
NC Magra - NRB Touggourt	1-0
US Biskra - WA Ramdane Djamel	0-0

Les rencontres AS Aïn M'lila - US Chaouia et USM Aïn Beida - USM Khencela ont été renvoyées.

Classement	Pts	J
1) US Chaouia	36	16
2) Hamra Annaba	32	18
3) NRB Touggourt	29	18
-) NC Magra	29	18
5) US Biskra	28	18
6) WA Ramdane Djamel	27	18
7) DRB Tadjen Janet	25	17
8) E Collo	24	18
9) USM Khencela	23	17
10) USM Aïn Beida	22	17
-) AS Aïn M'lila	22	17
12) JSM Skikda	21	18
13) US Tébessa	14	18
14) JSD Jijel	11	18

**CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS  
Résultats et classements****(20<sup>e</sup> journée -gr. Ouest):**

ZSAin Témouchent - ES Araba	0 - 1
CRB Bougtob - CRB Ain El Türck	6 - 1
JS Sig - CRB Ben Badis	2 - 1
NRB Béthioua - ORBOued Fodda	1 - 1
SCM Oran - CRB Adrar	0 - 0
MCB Debdbaba - MB Sidi Chahmi	1 - 2
HB El Bordj - SC Mécheria	3 - 0
Exempt: CRB Hennaya	

**(Gr. Centre-Est- 20e j)**

NRB Achir - CRB Dar El-Beïda (non joué)	
MB Rousset - JSB Tadjen Janet	5-1
AB Barika - OM Ruisseaux	1-0
FC Bir El-Arch - Ras El-Oued Club	2-2
CRB Aïn Djasser - IB Mouzaïa	2-0
US Doucène - USF BB Arréridj	0-1
WA Rouiba - CA Kouba	3-0
Exempt: US Oued Amizour	

**(Gr. Centre-Ouest, 19<sup>e</sup> j)**

CRBA Ousséra - ESB Dahmouni	2-0
FCB Frenda - IR Ouled Nail	4-0
Hydra AC - CR Béni Thour	4-2
JS Hai Djabel - ARB Ghris	7-1
MBH Messaoud - USBH R'mel	2-1
IRB Sougueur - CRB Sendjas	2-3
WAB Tissemsilt - SC Aïn Defla	2-2

**(Gr. Est. 19<sup>e</sup> journée)**

IRB El-Hadjar - ES Bouakal	3-0
NT Souf - ASC Oued Zaouia	3-1
NRB Chréa - ES Guelma	2-0
JS Pont Blanc - IRB Robbah	0-4
CRB El-Milia - HBC Laid	1-0
NRB Grarem - MB Constantine	1-0
USM Sétif - CS Hamma Loulou	1-0

**Classement:**

Classement:	Pts	J
1. ES Araba	40	18
2. CRB Bougtob	34	19
3. ORB Oued Fodda	33	18
- CRB Ben Badis	33	19
5 JS Sig	30	19
6 .HB El Bordj	29	19
7 .SCM Oran	27	19
8 .SC Mécheria	25	19
- MB Sidi Chahmi	25	19
10.NRB Béthioua	22	18
11.CRB Hennaya	19	18
12.CRB Aïn El Türck	18	19
13.ZSAin Témouchent	17	18
14.CRB Adrar	13	19
15.MCB Debdbaba	11	19

Classement:	Pts	J
1 . US Oued Amizour	34	19
--. USF BB Arréridj	34	19
--. AB Barika	34	20
4 . Ras El-Oued Club	31	19
5 . WA Rouiba	30	18
6 . MB Rousset	28	19
7 . CRB Dar El-Beïda	27	17
8 . US Doucène	24	19
9 . NRB Achir	22	17
--. CA Kouba	22	18
11. OM Ruisseaux	21	19
12. FC Bir El-Arch	20	18
13. IB Mouzaïa	19	19
--. CRB Aïn Djasser	19	19
15.JSB Tadjen Janet	12	18

Classement:	Pts	J
1 . CRB Sendjas	39	19
2 . JS Hai Djabel	37	19
3 . FCB Frenda	36	19
4 . Hydra AC	35	19
5 . CR Béni Thour	34	19
6 . USB Hassi R'mel	26	19
7 . ARB Ghris	25	19
8 . IRB Sougueur	22	19
--. WAB Tissemsilt	22	19
10. ESB Dahmouni	21	19
11. CRB Aïn Ouessara	21	19
12. IR Ouled Nail	20	19
--. MB Hassi Messaoud	20	19
14. SC Aïn Defla	18	19

Classement:	Pts	J
1) HB Chelghoum-Laid	41	19
2) ES Guelma	32	19
-) ASC Oued Zaouia	32	19
4)- IRB Robbah	30	19
5)- NRB Chréa	28	19
6)- JS Pont Blanc	27	19
7)- ES Bouakal	26	19
-) NT Souf	26	19
9)- CS Hamma Loulou	25	19
10)- IRB El-Hadjar	22	19
-) USM Sétif	22	19
12)- MB Constantine	21	19
13)- NRB Grarem	17	19
14)- CRB El-Milia	15	19

## EQUIPE NATIONALE

## Saphir Taider qualifié par la FIFA

Le milieu de terrain algérien du FC Bologne (Serie A italienne de football), Saphir Taider, a été qualifié par la Fédération internationale de football (Fifa) pour porter le maillot de l'équipe nationale lors des prochaines échéances, a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site.

Taider (21 ans), qui pouvait évoluer également avec la France ou la Tunisie, a choisi finalement de porter le maillot de l'Algérie. La FAF a déposé son dossier au niveau de la commission des statuts de joueurs de l'instance mondiale, qui a fini par donner

son feu vert au joueur pour pouvoir entamer sa carrière avec la sélection nationale. Du coup, l'ancien élément du Grenoble Foot 32 (Div 4 française), pourrait effectuer son baptême du feu avec l'Algérie, le 26 mars face au Bénin, en match prévu au stade de Mustapha Tchaker de Blida (20h30), comptant pour la 3<sup>e</sup> journée (Gr. 8) des éliminatoires de la coupe du Monde 2014.

Ainsi, après le milieu de terrain du FC Grenade (Liga espagnole), Yacine Brahimi, qualifié mercredi par la Fifa pour jouer avec l'équipe nationale, Taider constitue un autre renfort pour les Verts, en vue des futures



échéances. En septembre dernier, la FFA a qualifié l'attaquant du FC Parme (Serie A italienne), Ishak Belhodil, pour jouer avec l'équipe nationale, mais l'ancien élément de l'Olympique Lyon, n'a toujours pas honoré sa première convocation.

### MONDIAL 2014 (ÉLIMINATOIRES / 3<sup>E</sup> J) ALGÉRIE-BÉNIN

## Les Ecureuils en stage à Marseille du 18 au 24 mars

La sélection béninoise de football effectuera un stage préparatoire à Marseille (France) du 18 au 24 mars, en vue du match face à l'Algérie, prévu le 26 mars à Blida, comptant pour la 3<sup>e</sup> journée (Gr. 8) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

«Ce stage constitue une dernière ligne droite avec le match important face à l'Algérie. J'ai fait appel à 20 joueurs pour ce regroupement», a affirmé samedi le coach des Ecureuils, Manuel Amoros, à radio Algérie internationale.

Parmi les joueurs convoqués par Amoros, figurent le milieu de terrain du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne), Pascal Angan, ainsi que l'ancien attaquant du Paris SG

(Ligue 1 française), Stéphane Sessègnon, actuellement à Sunderland (Angleterre).

Amoros a effectué récemment une tournée en Europe pour superviser les joueurs algériens. «L'Algérie possède des joueurs intéressants qui sont là pour ramener un plus, il ne faut pas leur laisser l'occasion de s'exprimer. A nous de bien préparer ce rendez-vous, et surtout montrer que nous avons la capacité de rester en tête du groupe», a-t-il ajouté.

Après deux journées disputées, le Bénin est leader du groupe avec 4 pts, à une longueur de l'Algérie et du Mali qui comptent 3 pts chacun. Le Rwanda ferme la marche avec un point.

### LIGA ESPAGNOLE DE FOOTBALL (26<sup>E</sup> J)

## Medhi Lacen et Getafe se rassurent face à Saragosse



L'équipe de Getafe où évolue le milieu international algérien, Medhi Lacen, s'est imposée vendredi soir face au Real Saragosse (2-0), en ouverture de la 26<sup>e</sup> journée du championnat d'Espagne de football. Les deux buts de la partie ont été inscrits par Adrian Colunga (21<sup>e</sup>) et Sergio Escudero (60<sup>e</sup>). Titularisé par l'entraîneur, Luis Garcia Plaza, le capitaine de la sélection algérienne, a pris part à l'intégralité de la rencontre, recevant au passage un carton jaune à la 53<sup>e</sup> minute. Medhi Lacen, qui avait rejoint Getafe en 2011 en provenance de Racing Santander, avait perdu son statut de titulaire au sein du club madrilène depuis les premières journées de la Liga, avant de reprendre sa place dans le onze type, lors du match face au Barça (1-6), comptant pour la 23<sup>e</sup> journée. Son manque de temps de jeu s'est répercuté négativement sur son rendement lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 disputée en Afrique du Sud, car n'ayant pas réussi à évoluer avec la plénitude de ses moyens, selon les spécialistes. A l'issue de cette victoire, Getafe remonte à la 8<sup>e</sup> place au classement avec 38 points, loin derrière le leader, le FC Barcelone (68 pts), qui se déplacera samedi à Madrid pour donner la réplique au Real (16h00 heure algérienne).

### Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04/2013 NIF : 408015000007086

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour : **«FOURNITURE ET POSE DE 03 KM DE SEPARATEUR EN BÉTON SUR RN46 ENTRE PK 195+000 ET PK 198+000 (FALAISE DE CHAÏBA)»** dans le cadre de l'opération :

**«PCCE-TRANCHE 2012 : REMISE A NIVEAU DES ROUTES NATIONALES ET DE LA SIGNALISATION ROUTIERE»**

Les entreprises ayant pour activité principale travaux publics, de catégorie quatre (04) et plus et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Biskra (L'entrée Nord de la ville de Biskra (Route de Batna).

Les offres accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposées auprès de la **DTP (L'ENTRÉE NORD DE LA VILLE DE BISKRA (ROUTE DE BATNA))**, sous double pli cacheté et anonyme, portant la mention : **«SOUMISSION, FOURNITURE ET POSE DE 03 KM DE SEPARATEUR EN BÉTON SUR RN46 ENTRE PK 195+000 ET PK 198+000 (FALAISE DE CHAÏBA)»** dans le cadre de l'opération : **PCCE-TRANCHE 2012 : REMISE A NIVEAU DES ROUTES NATIONALES ET DE LA SIGNALISATION ROUTIERE».** **«ANE PAS OUVRIR»**

Les offres doivent être déposées au service contractant au plus tard à 10h00, le 21<sup>e</sup> jour à compter de la date de la première parution du présent avis sur le BOMOP ou les journaux nationaux.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **180 jours**, en plus du délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur, notamment :

**OFFRE TECHNIQUE :** (selon l'article 7.1 de l'instruction aux soumissionnaires)

- Le certificat de qualification et de classification professionnelles
- Déclaration de probité
- Un extrait de rôle, en cours de validité apuré ou échéancier de paiement
- Un extrait du casier judiciaire
- Une attestation de mise à jour CNAS ou échéancier de paiement
- Une attestation de mise à jour CASNOS ou échéancier de paiement
- Une attestation CACOBATH
- Reçu de dépôt légal des comptes sociaux
- Un extrait de registre de commerce réimmatriculé

- Statuts de l'entreprise (EURL, SARL, SNC)
- Bilan financier des 03 dernières années (déclarations d'impôts des 03 dernières années)

- Références professionnelles dûment signées par les maîtres d'ouvrages
- Déclaration à souscrire, instructions aux soumissionnaires
- Délais d'exécution
- Cahiers des charges.

**OFFRE FINANCIÈRE :** (Selon l'article 7.2 de l'instruction aux soumissionnaires)

- Soumission
- Bordereau des prix unitaires
- Devis quantitatif et estimatif

### L'OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera le jour correspondant à la date fixée pour le dépôt des offres à dix heures trente (**10h30**) en séance publique à la D.T.P de Biskra.

- Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Ce présent avis d'appel d'offres tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des offres.

REAL MADRID - FC BARCELONE : 2-1

# Le Real marche encore sur Barcelone

Après avoir battu le Barça en Coupe du Roi, le Real a remis ça en championnat (2-1) grâce à Ramos et Benzema. Madrid est prêt pour la Ligue des champions. Le Barça ne se relève pas.

Le match démarre fort. Les deux équipes ont envie. Et c'est le Real qui verse le premier sang malgré l'absence de Ronaldo, qui a débuté sur le banc. Ramos lance Morata sur l'aile gauche qui centre en première intention devant le but et trouve Benzema. Ce dernier prolonge dans la cage laissée vide. Ouverture du score précoce d'un Benzema aussi rapide sur les routes que devant les cages. L'ancien Lyonnais a marqué plus de buts que n'importe quel autre Français lors des Clasicos depuis 98/99 (3 pour Thierry Henry).

## Un partizado

Les Barcelonais font bien tourner le ballon et vont de l'avant, mais les 30 derniers mètres leur sont problématiques. En défense, Mascherano aligné en remplacement de Carles Puyol n'a pas rassuré. Jordi Roura, treizième match de rang où le Barça aura encaissé un but. En attaque, une image singulière : Messi balle au pied qui n'a pas de solutions face à deux rideaux merengue composés de cinq joueurs chacun. Le jeune Canterano Morata réalise une très belle entame de match, auteur d'une passe décisive (sa première en Liga) et de deux belles récupérations. Le Real forme aussi des joueurs. Et celui-ci aura gagné le plus de

duels que n'importe quel autre Merengue ce soir (81,8%). Messi égalisera à la 18<sup>e</sup> minute faisant taire les quolibets et les faux avis de recherche le raillant cette semaine sur la toile. Sur un service trois étoiles d'Alves, Messi se remet sur son pied gauche et frappe à ras-de-terre pour le 1-1 ! La Pulga est désormais au niveau de Di Stefano avec 18 buts inscrits en Clasico. Mais tout n'est pas beau, tout n'est pas rose dans le Clasico. Jordi Alba profite de la célébration catalane pour sortir un geste obscène en direction du public de Bernabeu.

## Le Real ne lâche rien

Sur le terrain, le Barça domine toujours. A la demi-heure de jeu, Villa sort Messi à l'entrée de la surface. L'Argentin profite de l'espace pour



fite d'une erreur d'appreciation de Ramos pour tirer mais le gardien madrilène se saisit du cuir. Quelques instants plus tard, le Real, qui défend bien, rétorque. Modric renverse vers Morata au second poteau. Libre de tout marquage, l'ailier place une tête puissante qui termine à quelques centimètres à côté. Les Canteranos brillent côté Real mais l'inversion des rôles ne s'arrête pas là, car ce sont les Catalans qui font faute sur Pepe. Aligné au centre du pré, les percées du Portugais font mal aux lignes des Barcelonais qui n'hésitent pas à le retenir de manière peu licite ce qui a généré plusieurs cartons jaunes. Le monde à l'envers. A un quart d'heure de la fin, le Real semble mieux et profite des espaces adverses. Mis en orbite par Pepe dans le dos de la défense, Morata se présente devant Valdés. L'ailier se précipite et tire trop centré sur le portier catalan ! Mais Madrid ne lâche rien et fini par l'emporter sur un superbe coup de crâne de Ramos sur un corner de Modric. Piqué est devancé et le Real mène. Le Real gagne. Il aurait pu l'emporter plus largement car en toute fin de rencontre, le coup franc de Ronaldo heurtera l'équerre de Valdés, lequel traversera tout le terrain pour insulter l'arbitre et se faire expulser. On retiendra la victoire merengue, cet énorme boost de confiance, la tactique efficace de Mourinho, l'innocuité offensive catalane et aussi, le partizado d'un canterano : Alvaro Morata.

## COA

### L'opération de l'élection des représentants des trois collèges de l'AG achevée

L'opération de l'élection des représentants des trois collèges (un journaliste, un médecin et trois athlètes) membres de l'Assemblée générale du Comité olympique algérien (COA) a pris fin samedi au siège de l'instance olympique, par l'élection des représentants des athlètes des disciplines olympiques.

Huit athlètes des disciplines de judo et athlétisme (quatre pour chacune), ayant participé à l'une des trois précédentes olympiades (comme le stipule l'article 7 des statuts de l'instance olympique algérienne), étaient candidats.

Trente-six (36) athlètes votants sur les cent-vingt-huit (128) attendus, ont été élus, respectivement Nouria Be-

nida Merrah (athlétisme avec 31 voix), Abderrahmane Hammad (athlétisme avec 23 voix), Salima Souakri (Judo avec 20 voix) et Omar Meridja (Judo avec 18 voix).

Les athlètes élus s'ajoutent aux trois athlètes olympiens, membres d'office de l'AG du COA, à savoir les judokas Amar Benikhlef (médaille d'argent) et Soraya Haddad (médaille de bronze), lors des Jeux Olympiques de Pékin en 2008, et Toufik Mekhloufi, champion olympique au 1500m aux derniers JO de Londres-2012.

Au titre de représentant de la presse au sein de l'assemblée générale du COA, le journaliste Youcef Tazir (41 ans) a été réélu, jeudi par ses pairs. Tazir, seul candidat de la cor-

poration, succède à lui-même en récoltant la totalité des voix des 15 représentants d'organes de presse présents lors du scrutin.

Parmi eux, le corps des médecins du sport exerçant au sein d'une fédération olympique qui étaient au nombre de cinq, ont été élus, vendredi, Youcef Mellal (Fédération algérienne de Handball) pour les représenter durant le prochain mandat olympique (2013-2016).

L'assemblée générale élective (AGE) du Comité olympique algérien est prévue le 16 mars prochain en clôture de l'opération de renouvellement des instances sportives nationales, entamée début février et qui se poursuivra jusqu'à la mi-mars.

## AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU SPORT SCOLAIRE

### Composante du nouveau bureau fédéral

Composante du bureau fédéral de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS), à l'issue de l'élection de M. Abdelhafid Izem à la tête de l'instance, lors de l'assemblée générale électorale tenue samedi à l'hôtel Mehdi de Staouéli (Alger).

#### Bureau fédéral de la FASS :

- M. Abdelhafid Izem : président
- M. Ahmed Titouni : membre
- M. Miloud Bensalah : membre
- M. Sami Mazouzi : membre
- M. Nourdine Guechouli : membre
- M. Mohamed Sadok : membre
- M. Ibrahim Ammour : membre
- M. Abdelkader Dhina : membre
- M. Allal Agoudjil : membre
- M. Mohamed Fillali : membre

Le président de la Fédération algérienne de sport scolaire a obtenu

67 voix sur un total des 98 membres présents à l'AG électorale, contre 31 voix

pour le deuxième candidat Mohamed Belhadj.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES SPORTS TRADITIONNELS

### Mamouni Bouterfas nouveau président

M. Mamouni Bouterfas a été élu samedi président de la Fédération algérienne des sports traditionnels, lors de l'assemblée générale élective (AGE) qui s'est déroulée au Centre sportif de Ghermoul (Alger). M. Bouterfas, élu pour le mandat olympique (2013-2016), a récolté 10 voix contre deux pour son concurrent à la présidence,

Fellah Rajae, alors que trois bulletins ont été déclarés nuls. Le quorum a été atteint avec la présence de 16 membres sur les 29 que compte l'assemblée générale. Deux représentants du ministère de la Jeunesse et des sports, Kamel Kissarli et Djamel Bensit, assistaient à cette AGE qui s'est déroulée dans la sérénité et la trans-

parence. A l'issue de son élection, M. Bouterfas (49 ans), qui a succédé à l'ancien président Abdelkader Abbassi, s'est engagé, avec le nouveau bureau, à donner aux sports traditionnels leur véritable vocation et, surtout, garder leur cachet local. L'assistance a également procédé à l'élection du bureau exécutif de la FAST, composé comme

suit: MM. Mabrouk Hamzaoui, Sahraoui Djemei, Mohamed Bessadok, Mokhtar Benouadah, Mokhtar Djazouri, Abdellouahab Chehba et Mustapha Henane. La Fédération algérienne des sports traditionnels a été créée en 1984 après la séparation de la Fédération algérienne des sports pour tous.

## LIGUE 1

### le Suisse Raoul Savoy officiellement avec le MC El Eulma jusqu'à la fin de la saison

L'entraîneur suisse Raoul Savoy a paraphé, samedi, un contrat le liant jusqu'à la fin de la saison avec le MC El Eulma, club de la Ligue 1 de football.

Le coach helvétique, qui a obtenu de se faire seconder par le Camerounais Hans Agbo, sera invité, en fin de saison, à prolonger son enga-

gement à la barre technique du club «à condition que le MCEE décroche une place parmi les 6 premiers du classement de ligue 1», a indiqué à l'APS le directeur de la société commerciale, Arrès Annane.

Raul Savoy succède à Rachid Belhout qui a quitté le club à l'amiable, après les derniers résultats de

l'équipe jugés négatifs. Il est le 3<sup>e</sup> entraîneur du MCEE depuis le début de la saison après Abdelkader Iaïche et Rachid Belhout.

A l'issue de la 22<sup>e</sup> journée, le MCEE pointe à la 10<sup>e</sup> place du classement de ligue 1, en compagnie de l'ASO Chlef, avec 25 points.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE FOOTBALL AMATEUR (GR. CENTRE)

### Le coach du WRB M'sila limogé

L'entraîneur du WRB M'sila (championnat d'Algérie de football amateur (Gr. centre), Kamel Achouri, a été limogé, vendredi, au lendemain de la cuisante défaite du club (0-4) face au NARB Réghaïa, a-t-on appris samedi auprès de la direction du club.

La même source a affirmé que ce revers face à Réghaïa qui «lutte pourtant pour le maintien» alors que le club m'sili est dauphin, est dû à «des erreurs tactiques» du coach à un moment où «le moindre faux pas risque de mettre le club hors course» pour l'accession.

La direction du club qui assure que tous les moyens sont mis en place pour accéder en division supérieure «multiplie les contacts pour recruter un nouveau coach».

# CR7

c'est Hulk  
d'après Marca !

Buteur vedette du Real Madrid depuis plusieurs saisons, Cristiano Ronaldo sera une nouvelle fois l'arme fatale des Merengues en 1/8 de finale retour de la Ligue des Champions face à son ancien club, Manchester United. Voici la Une du quotidien espagnol *Marca* ce vendredi!



Après Kheira et Özil, le Real Madrid aimeraient s'attacher les services d'un autre milieu de terrain allemand, Julian Draxler, rapporte *Sport Bild*.

## Varane la nouvelle idole du Real

Depuis mardi dernier, le jeune français de 19 ans, Raphaël Varane, est la coqueluche de la presse sportive espagnole. La raison ? Une nouvelle prestation réussie sur la pelouse du Camp Nou, lors de la victoire de son équipe du Real Madrid contre le FC Barcelone en demi-finale retour de la Coupe du Roi (1-3). En plus d'avoir parfaitement muselé les attaquants catalans, l'ancien joueur du RC

Lens y est allé de son but de la tête pour donner un peu plus d'ampleur à la victoire merengue. D'autant qu'au match aller, Varane avait déjà permis aux siens de ne pas sombrer, en égalisant, de la tête une fois de plus, sur la pelouse de Santiago Bernabeu (1-1).



**1 000<sup>e</sup> match  
de Ryan  
Giggs,  
l'éternel  
Red Devil**

Samedi, lors de la 28<sup>e</sup> journée de Premier League face à Norwich, Ryan Giggs disputera le 1 000<sup>e</sup> match de sa carrière. À 39 ans, l'éternel joueur de Manchester United a déjà joué 931 matches avec les Red Devils ainsi que 64 en sélection nationale avec le pays de Galles.

Giggs, qui a récemment vu son contrat prolongé jusqu'en 2014 par Sir Alex Ferguson, a l'un d'un palmarès les plus fournis de l'histoire du football en club. Le Gallois a remporté 12 championnats anglais, 4 Cups, 2 League Cups ainsi que 2 Ligues des Champions.



## Non à la violence dans le sport !

Slatni B.

La DGSN vient de rouvrir le dossier de la violence dans les stades à travers une rencontre-débat qui a drainé l'ensemble des intervenants nationaux comme étrangers sur cette lourde problématique. C'est une initiative notable sur la façon la meilleure de faire face à ce fléau et de réfléchir sur les chances de son éradication.

Dramatique est cette équation de la violence dans les stades qui demeure consubstantielle à celle régnant à l'extérieur de ceux-ci. Le phénomène a d'ailleurs un caractère n'épargnant par la majorité des pays. Tout récemment encore, un supporter argentin est mort à la suite d'une fusillade entre supporters se disputant la gestion de la vente des billets et le commerce des maillots. En 2012, 11 personnes ont péri en Argentine, tuées par les ultras d'un même club pour le contrôle de divers négocios rapportant gros, jusqu'à 50 000 dollars par rencontre. Depuis 1979, la violence entre supporters a fait dans ce pays 165 morts. Cette information rapportée par l'ONG argentine « Sauvons le football », montre l'étendue du fléau et de la façon la plus tragique qui soit. Paupérisation, insécurité, absence de perspectives font des stades de véritables défouloirs. Mais comme on l'a vu dans le cas argentin, mais on le voit aussi ailleurs, le sport est ouvertement livré à de multiples trafics. Il est devenu un instrument de légitimation d'abus sociaux.

Dans certains pays européens, le racisme s'invite également sur les pelouses des stades comme sur leurs gradins, à travers la stigmatisation des origines. Ces poussées xénophobes, ces actes de fièvre à caractère raciste poussent aujourd'hui la FIFA à réagir, menaçant les clubs dont les supporters sont auteurs de tels actes, de rétrogradations dans les divisions inférieures sans préjuger d'autres formes de poursuites. La violence est aussi aggravée quand les conditions de sécurité sont insuffisantes ou pire absentes dans et autour des stades. L'exiguité de ces derniers apparaît comme une circonstance supplémentaire. La DGSN songe avec force à la formation de stadiers pour encadrer les comités de supporters. Elle compte aussi sur la sensibilisation et le travail de proximité. Un meilleur aménagement des enceintes sportives apporterait un élément de sécurisation. On ne peut occulter le travail qui a été fait en la matière par ceux par qui le football est apparu : les Anglais. La Grande-Bretagne a été un important et imposant foyer de hooliganisme qui a déferlé sur l'Europe dans les années 1980, suivant les clubs lors de leur déplacement, et semant la terreur sur les stades et autour de ceux-ci, parfois avec mort d'homme.

Les technologies nouvelles sont venues au secours des dirigeants anglais pour juguler le phénomène. Grâce à toutes les technologies mises en place et une prise en charge à la hauteur des actes de violences commis, les dirigeants disposent d'un fichier régulièrement actualisé, de délinquants des stades présents à l'intérieur de ceux-ci aux seules fins d'y provoquer des troubles. Les dispositions les plus strictes sont adoptées pour interdire l'accès à ces excités placés parfois sous contrôle judiciaire. Lors des rencontres, les caméras de surveillance et les postes de pilotage et de contrôle surveillent faits et gestes.

Le club parisien, le PSG s'est abondamment inspiré du cas anglais pour la prise en charge de ses propres hooligans. On le voit, les situations de violence dans le sport sont dues à un enchevêtrement de causes aussi graves les unes que les autres ou se mêlent des raisons qui mettent les jeunes déjà en mal de perspectives, en situation de révolte sociale. Le problème est réellement complexe à résoudre, raison de plus pour saluer la courageuse et salutaire initiative de la DGSN, toujours en première ligne sur les problèmes qui affectent le quotidien de chacun, sa quiétude et son bien-être. Mais la prise en charge nécessite la mobilisation de tous. La sécurité dans les stades est une question trop sérieuse pour qu'elle subisse plus encore des négligences coupables. Il y faut de la sensibilisation, de la mobilisation et une volonté politique d'aller jusqu'au bout.

On ne peut oublier que l'argent est entré en effraction et de la façon la plus brutale dans le sport la politique du résultat au détriment de la formation, de l'éthique et de l'idéal et des valeurs qui irradient le sport, quand il est pratiqué sainement. Tous ces faits contribuent pour une large part aussi à la dissémination de la violence.

## 1/8<sup>E</sup> DE FINALES DE LA COUPE D'ALGÉRIE La ligue une en force



S. Ben

Cinq clubs de Ligue 1 dont le leader actuel et le détenteur du trophée l'ES Sétif, et une seule de la ligue 2, le NA Hussein Dey se sont déjà qualifiées aux quarts de finales à l'issue des matches des huitièmes de finale qui se sont disputés vendredi et hier en attendant les deux derniers matches prévus mardi prochain et mettant aux prises l'USMA à l'USM et le CR Belouizdad au CRB Aïn Fekroun.

Pour le détenteur de cette Coupe d'Algérie, l'Entente de Sétif, son match contre la JSM Chérifa ne fut finalement qu'une simple formalité pour se qualifier en quarts de finale. Cette qualification ne s'est dessinée qu'à la seconde période. Médouni ouvre la marque à la 50<sup>e</sup> minute du jeu avant que Delhoum ne double la mise (62'). Aoudia rate un penalty avant que Benchadi ne brise tout espoir de retour des gars de Chérifa en inscrivant le troisième but de Sétif (84'). La valeur physique a fait la différence dans cette rencontre qui a bien souri aux Sétifiens qui poursuivent ainsi sur la dynamique des victoires. En tout cas, pour Madoui, le coach adjoint de Sétif : « Nous cherchons un historique deuxième doublé dans l'histoire du football algérien ». Et cela suffit à démontrer les ambitions des Sétifiens, actuellement leaders incontestés, cette saison. A Constantine, le CSC a éliminé l'USM Blida (Ligue 2) sur le score de trois buts à un.

Boucherit marque le premier but sur penalty au quart d'heure de jeu avant que Melika n'égalise pour l'USMB (25') mais dix minutes plus tard, Tlaiiba redonne l'avantage aux locaux à la 35<sup>e</sup> minute du jeu. En seconde période, Hemani marque le troisième et dernier but de cette partie qui se termine ainsi au profit de l'équipe de Roger Lemerre. Dans le choc des titans entre les deux formations de la ligue 1, le NA Hussein Dey et le MO Béjaïa, qui cherchent surtout à accéder en Ligue 1, ils n'ont pu se départager qu'après les prolongations. Le match s'est soldé lors des 90 premières minutes sur le score d'un but partout. Bendjenine a marqué pour le MO Béjaïa et Yaya marque pour le NA Hussein Dey. Les deux joueurs ne soient expulsés par l'arbitre en fin de match pour double carton jaune.

Lors des prolongations, Khiter marque le but de la victoire pour le NA Hussein Dey qui se trouve ainsi en quarts de finale. Pour les matchs disputés vendredi, le Mouloudia d'Alger n'a finalement pas fait de détail devant cette équipe de l'USM Aïn Beïda qu'elle a largement battu (3-0) pour l'éliminer de la course à la Coupe d'Algérie. Cela s'est passé vendredi sur une pelouse du stade du 5 Juillet qui n'a de pelouse que Le nom, puisqu'elle était à la limite du praticable.

L'inévitable Yachir ouvre la marque d'entrée mettant ainsi les choses au point entre une équipe de la Ligue 1 professionnelle et une



L'ESS, un habitué de Dame Coupe

équipe de la division amateurs. A la demi-heure du jeu Bachiri double la mise avant que Djallil ne marque le troisième but sur penalty à un quart d'heure de la fin de la partie. Le MCA était largement plus fort que son vis-à-vis qui, malgré tout a tenu à faire de gros efforts pour tenir de sauver l'honneur, en vain. Ainsi, le MCA se trouve donc facilement qualifié aux quarts de finale de cette prestigieuse compétition.

Le choc pour ne pas dire le « derby » de l'Ouest entre le MC Oran et l'ASO Chlef est revenu aux Oranais qui ne voulaient vraiment pas rater l'occasion de se qualifier. D'entrée, Benyettou ouvre la marque pour les gars du MCO (12'). Les joueurs du coach de Chlef Benchouia tentent alors de niveler la marque, mais Zidane met les cheliffiens KO en doublant la mise à la 67'. Ce fut la réalisation qui a découragé Farhi et ses coéquipiers qui, finalement se sont avoués vaincus.

Le MCO passe en quarts de finale pour reconforter ses fans en attendant d'assurer son maintien en championnat.

Pour le WA Tlemcen, la qualification n'a vraiment pas été facile à réaliser devant une très accrocheuse de Ain M'lila. Puisque au but marqué par Sameur à la 28' répond Aggoune à la demi-heure du jeu. Par la suite, les deux formations se tiennent en respect jusqu'à la fin des prolongations. La fatigüe séance des tirs au but a été donc fatale pour les joueurs du coach de l'ASAM, Magra (3-2).

## Résultats :

MC Oran - ASO Chlef	2-0
WA Tlemcen - AS Ain M'lila	1-1
(WAT vainqueur aux tab 3-2)	
MC Alger - USM Aïn-Beïda	3-0
NA Hussein Dey - MO Béjaïa	2-1
(ap prolongations)	
CS Constantine - USM Blida	3-1
JSM Chérifa-ES Sétif	0-3

## Prochains matchs :

Mardi 5 mars 2013 :

14 heures :  
Ain M'lila : CRB Aïn Fekroune - CR Belouizdad  
16 heures :  
Alger (5 juillet) : USM Alger - USM Harrach

## Anniversaire

A notre très chère et adorable

Bouhamama Kahina



Février revient encore une fois et avec lui un souvenir agréable, celui de ton anniversaire, et encore une bougie de soufflée et encore une année de passée jour après jour, l'année fait son tour et voilà le retour du plus beau jour, le jour de ton anniversaire. En cette heureuse occasion le 26 février 2013, tu fêtes ton 18<sup>e</sup> printemps, on ne t'a pas oubliée parce qu'on t'aime beaucoup. Ton papa Rabah, ta maman Zahia, tes frères Samy et Mehdi, et tous ceux qui t'adorent, te souhaitent un joyeux anniversaire et une longue vie merveilleuse et radieuse, pleine de joie, de bonheur, de santé et d'amour, et que Dieu exaucé tes rêves les plus chers.

Que Dieu te garde pour nous

Incha'Allah

Ta famille qui t'adore

Gros bisous

